

**OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE
DE MONTRÉAL**

ÉTAIENT PRÉSENTS: M. BRUNO BERGERON, président
 Mme NICOLE BRODEUR, commissaire
 M. JEAN CAOUILLE, commissaire

**AUDIENCE PUBLIQUE
SUR LE PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE ÉCOLE PRIMAIRE
À L'ÎLE-DES-SOEURS**

DEUXIÈME PARTIE

VOLUME 3

Séance tenue le 10 juillet 2013, 19 h
Centre Elgar
260, rue Elgar
Îles-des-Sœurs

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU 10 JUILLET 2013.....	1
MOT DU PRÉSIDENT.....	1

PRÉSENTATION DES MÉMOIRES :

M. ANTOINE AYLWIN

Association des familles de l'IDS	1
---	---

Mme CHANTAL MICHAUD

Citoyenne	20
-----------------	----

M. OLIVIER DROUIN

Citoyen	33
---------------	----

Mme MARIE-HÉLÈNE DEMERS

Citoyenne	48
-----------------	----

Mme CATHERINE CHAUVIN

Citoyenne	55
-----------------	----

M. BRUNO COURTEMANCE

Citoyen	71
---------------	----

Mme JACLINE LEROUX

Citoyenne.	77
-----------------	----

AJOURNEMENT

MOT DU PRÉSIDENT

M. BRUNO BERGERON, président :

5 Alors, Mesdames et Messieurs, bonsoir. Nous allons reprendre les auditions. Juste un petit changement dans le personnel. On notera la présence de madame Yolande Teasdale qui est, ce soir, notre sténographe.

10 Donc, nous avons siégé hier soir, cet après-midi, et nous reprenons maintenant notre troisième séance d'audition. Et on débute avec monsieur Antoine Aylwin.

M. ANTOINE AYLWIN :

15 Oui, c'est bon.

PRÉSIDENT :

 Alors, bonsoir, Monsieur Aylwin.

20 **M. ANTOINE AYLWIN :**

 Bonsoir. Je veux juste vous donner une copie papier de mes diapositives que je vais projeter. Comme ça, si vous voulez prendre des notes, il y a des cartes. Je pourrais vous laisser une copie électronique aussi, parce que je l'ai mis sur l'ordinateur.

25 Donc, tout d'abord je me présente. Je suis avocat, associé dans un cabinet canadien international. Je pratique en litige administratif, mais aujourd'hui je vous parle comme vice-président de l'association des familles de l'Îles-des-Sœurs.

30 En parlant de famille, je commence par vous présenter la mienne. Un garçon de quatre ans, Alexandre, qui va rentrer à l'école en 2004.

PRÉSIDENT :

En 2000?

35

M. ANTOINE AYLWIN :

2014-2015, oui. Donc, qui va aller à une école qui sera construite ou non, dépendant du sort de ce qui va se passer avec ce projet-ci. Nicolas, un an, qu'on essaye de convaincre de faire son primaire également, mais quelques années après. Et mon épouse qui m'a amené à L'Île-des-Sœurs.

40

Bienvenue à L'Île-des-Sœurs. Pour moi la première visite à L'Île-des-Sœurs a été le 1er octobre 2004, 13 mois plus tard j'y aménageais. Les trois étoiles rouges sont les trois endroits où j'ai resté à L'Île-des-Sœurs depuis le 1er octobre. Comme vous voyez, je fais le tour du parc Elgar depuis que je suis arrivé, pour rester à proximité.

45

En mai 2011, quand j'ai fait une offre d'achat sur ma maison qui est sur la rue Ferland, qui est l'étoile que vous allez voir à la droite. La rue Ferland qui est connue peut-être par trois pour cent de la population de L'Île-des-Sœurs, mais qui est très proche du parc de la Fontaine. J'ai fait mon offre en mai 2011, un mois après que le ministère de l'Éducation a annoncé la construction d'une deuxième école. Puis c'est pas innocent parce que, pour nous, c'était important pour nos enfants. Alexandre était déjà né, il avait deux ans. Puis je me disais à ce moment-là, on a amplement le temps pour qu'une école soit construite à temps pour sa maternelle.

50

55

Aujourd'hui on se rend compte que, on est encore serré pour la construction de l'école.

L'association des familles de L'Île-des-Sœurs que je représente, c'est un organisme à but non lucratif qui a été fondé en avril 2012, qui contribue au mieux-être des personnes, des familles, de la collectivité de L'Île-des-Sœurs. L' AFIDS place les enfants au cœur de ses actions. Elle sensibilise la population sur, et les différentes instances aux réalités des familles, aux

60

difficultés qu'elles sont susceptibles de rencontrer, ainsi qu'aux conditions nécessaires à leur développement, à leur épanouissement et à leur mieux-être.

65

L'association compte actuellement plus de 500 membres qui se sont joints à celle-ci dans la première année d'existence.

70

L'objectif aujourd'hui pour l'association, c'est de participer d'une manière positive à l'implantation d'une école primaire sur le terrain qui est projeté.

75

Je vais vous soumettre un schéma de réflexion que, nous, nos membres ont suivi pour se rendre compte, à la fin de cette réflexion-là, que ce projet-là était le projet qu'on avait besoin à L'Île-des-Sœurs.

80

Je ne prétends pas que je vais faire une revue exhaustive de chacun des faits, mais ce que je vous suggère c'est une structure pour pouvoir prendre toutes les présentations qui ont vous ont été faites, puis les structurer dans votre réflexion.

Donc, les points pour le raisonnement sont les six premiers points, l'historique de la situation, l'analyse de la situation actuelle, l'urgence d'agir, l'absence d'alternative, les conséquences de ne pas agir, les avantages du projet, puis les mesures d'amélioration.

85

Vous avez mon mémoire. Je vais focuser un peu plus sur les points 4, 6 et 7, ce soir.

90

Donc, l'historique de la situation. Vous avez entendu l'évolution des besoins en enseignement primaire au cours des dernières décennies à L'Île-des-Sœurs, puis la façon un peu boiteuse qu'on a eue d'y répondre. Que ça soit des roulottes qui sont descendues de la Baie James initialement à une école qui n'est qu'agrandie depuis sa construction, on voit que c'est une saga qui dure depuis trop longtemps et qui dessert mal les enfants à L'Île-des-Sœurs.

On a même eu la chance d'avoir les premiers cas de moisissure de l'île de Montréal à L'Île-des-Sœurs grâce aux fameuses roulottes qui ont une solution temporaire qui a duré plus

95 d'une trentaine d'années. Comme la solution temporaire pour le transport sur le pont Champlain qui dure depuis 30 ans également.

100 Après l'annonce de la subvention, l'arrondissement a proposé un premier site. Il y a un registre qui a été ouvert en vertu de la Loi sur les référendums. Le nombre de signatures étant élevé, l'arrondissement voulant éviter que le projet ne se réalise pas et avoir des délais, n'est pas allé en référendum, mais a plutôt tenté de trouver une solution et, du même coup, sensibiliser l'Assemblée nationale de, un peu l'irrégularité à l'Article 89 de la Charte de la ville, parce qu'on pouvait construire une université dans le parc de la Fontaine, mais pas une école primaire, de la façon dont c'était rédigé.

105 Puis c'est dans ce contexte-là aussi que l'association a été constituée, pour donner une voix aux parents. Malheureusement, puis c'est le cas de mon épouse, on ne peut pas se présenter le soir. On a des enfants. Il faut les coucher, il faut souper avec eux. Et l'association est là pour donner une voix à ces citoyens-là qui ont une difficulté de pouvoir participer dans ces instances-là, en raison des contraintes liées à l'exercice de leurs obligations parentales.

110 La modification législative à Québec. Ce n'est pas anodin de constater que c'est notamment suite à la demande de Verdun qu'elle a été octroyée à l'unanimité des députés. L'unanimité aussi pour pouvoir, de façon exceptionnelle, adopter cette disposition-là, malgré les délais à la fin de la session parlementaire, d'où vos travaux aujourd'hui.

115 Au niveau de la situation actuelle, personne ne prétend qu'il n'y a pas de besoin. Ça, on s'entend, mais ça en dit peu sur la situation actuelle puis qu'est-ce que ça veut dire une école de 1 000 élèves.

120 Vous avez déjà entendu les questions de transport scolaire, les problèmes de la circulation automobile auprès de l'école, l'encombrement de la cour d'école, les activités physiques des élèves qui sont limitées, les manques de locaux, l'entreposage dans les locaux de classe, les non-respects des ratios maître-élève, la difficulté d'accès au personnel professionnel

125 de l'école, transmission des maladies contagieuses accrue, encombrement du service de garde, et cetera, et cetera.

130 Vous avez entendu monsieur Sylvain vous dire qu'il y a un problème de congestion. Il y a un problème de sécurité. Il y a un problème de condition d'apprentissage. Je ne l'ai pas dit hier, mais je disais dans la présentation : j'ai des orthopédagogues et des orthophonistes qui font leur réunion dans le corridor pour donner du support d'apprentissage. C'est ce qu'il nous disait lors de la deuxième journée d'information.

135 Je vous rappelle que l'école de L'Île-des-Sœurs est la plus grosse école primaire au Québec. Ce n'est pas une source de fierté pour nous. Ça ne doit pas être un objectif non plus.

140 L'urgence d'agir. Dans l'état des finances publiques actuelles, le fait que le ministère de l'Éducation a octroyé une subvention pour L'Île-des-Sœurs, ça en dit beaucoup sur l'urgence de construire cette école-là. Il y a plein de projets qui sont soumis pour des nouvelles écoles primaires à travers le Québec. Mais c'est L'Île-des-Sœurs qui a été un des projets qui a été retenu.

145 Présentement, le scénario catastrophique prédit depuis quelques années s'est réalisé. Des élèves sont déracinés de leur milieu pour aller à Verdun. Ça implique de prendre quatre autobus scolaires; un pour se rendre à l'école ici, un deuxième pour se rendre de l'école à leur école où les classes d'accueil sont, un troisième pour revenir à cette école-là à la fin de leur journée, puis un quatrième pour se rendre à la maison si les parents ne viennent pas les chercher.

150 Ce que ça implique, c'est au moins une heure et quart le matin et le soir de transport, avec les heures dont on vous a déjà mentionné de lever et d'arrivée le soir qui sont incertaines.

Depuis le début, l'association a dénoncé l'existence des transferts imposés surtout qu'il n'y a aucune valeur ajoutée pour ces élèves-là. Il n'y a aucun programme enrichi. Ce n'est pas un choix pour ces élèves-là d'aller ailleurs, contrairement à ce que ça pourrait être s'il y avait un

155 programme de sport étude ou un programme enrichi qui pourrait, au moins, justifier qu'on sorte de L'Île-des-Sœurs.

Ça nuit à leur sociabilisation puis à l'établissement du réseau d'amis dans leur communauté.

160

Si le projet n'est pas réalisé, celui qui est présenté à l'OCPM, on ne sait pas si une nouvelle école va être construite, ni quand. Puis on ne sait pas si la subvention du ministère de l'Éducation va être maintenue.

165

Puis je vous rappelle les propos de monsieur Sylvain lors de la deuxième journée d'information. Ça pourrait vouloir dire ultimement que s'il n'y avait pas de solution, la construction d'une école primaire sur Verdun terre pour des enfants de L'Île-des-Sœurs, ce qui est assez contradictoire et paradoxal. Pour nous, c'est la catastrophe d'accepter que, de façon pérenne, nos enfants vont aller étudier sur l'île avec tous les problèmes de transport puis de déracinement.

170

On peut se demander aussi si les familles vont continuer à s'implanter à L'Île-des-Sœurs dans les présentes circonstances. À l'instar des parents – puis j'en ai des amis qui ont déjà quitté L'Île-des-Sœurs à cause de la problématique, des amis qui ont des enfants plus vieux que moi, puis qui ne pouvaient pas attendre la construction.

175

Puis on va aller là où il y aura des écoles primaires. On ira sur la Rive-Sud de Montréal où il y a plus d'accueil pour les familles. Ça, on n'aura pas le choix.

180

Je vous reviens sur la carte pour vous parler des alternatives. Depuis le début l'association a été très ouverte à envisager puis évaluer tous les sites suggérés pour l'implantation d'une école primaire. Toutefois, force est de constater qu'il n'y a aucun autre site qui est réaliste pour implanter une nouvelle école primaire dans des délais acceptables.

185 Pour moi, il y a deux sites. On a parlé de trois, hier, mais il y a deux sites qui surviennent le plus dans les propositions, c'est le parc Archambault qui est l'étoile bleue, puis le terrain Levert qui est l'étoile verte sur la carte.

190 Le parc Archambault, si jamais c'est possible un jour de construire une école, ce n'est pas actuellement. Le problème de contamination est connu. Mais même si on n'avait pas ce problème de contamination là, puis qu'on pouvait construire demain matin une école sur ce site-là, je vous soumets que ce n'est pas un site qui est approprié.

195 Tout d'abord, vous voyez que par rapport à l'école actuelle, il est très près, le site Archambault, de l'école actuelle. Il est séparé par le boisé Saint-Paul. Il y a un sentier qui relie les deux. Ce qui fait que ce n'est aucune plus-value pour ajouter des marcheurs pour se rendre à l'école. On fait l'école la plus proche possible de l'autre. Ça fait que toutes les personnes qui sont loin de l'école actuellement vont être encore loin de la future école qui va être construite.

200 C'est un quartier qui est à très faible densité de population. Vous voyez là, sur trois des quatre côtés de l'école, il n'y a aucune habitation. Il y a un golf, il y a un boisé qui font les trois quarts du tour de l'école. Puis vous avez les maisons de Symphonia qui sont à une bonne distance, parce que c'est la longueur du golf. Puis sinon, vous avez les maisons du Domaine la Forêt. Ici là, vous avez deux croissants qui sont des maisons qui sont probablement les plus grosses maisons à L'Île-des-Sœurs, qui a une très faible densité de population dans ces rues-là.
205 Si vous avez parcouru, vous allez voir, il y a même des maisons qui font deux espaces terrain, là. Donc, il y a peu d'enfants qui restent là.

210 Vous avez les tours du club Marin qu'on voit à l'extrême gauche dans laquelle il y a peu d'enfants également. Puis vous avez les maisons en rangée, c'est rue des Mésanges ou des Sittelles, je crois - c'est des rues de noms d'oiseaux, là - où il y a quelques enfants. Donc, faible densité d'enfants qui sont dans cette région-là.

215 Ensuite, bordure d'un lac, une aire protégée. Des enfants de cinq ans avec un lac à proximité de l'école, pour moi, ce n'est pas un bon mixte, peu importe comment on regarde ça pour construire une école.

220 C'est un terrain qui est mal desservi par les transports en commun. Il faut aller jusqu'au boulevard Marguerite-Bourgois pour trouver un arrêt d'autobus, contrairement à l'autre terrain. Il y a un seul accès à ce terrain-là. Il y a une seule rue qui peut se rendre à ce terrain-là. C'est le boulevard de la Forêt. L'autre petite rue qu'on voit, c'est une rue qui est large comme une auto, qui n'est pas une voie de circulation, qui peut être empruntée.

225 Et, bon, il y a la question de la main levée qui n'a pas été obtenue du propriétaire antérieur, puis on ne sait pas à quel prix, puis quand ça pourrait être obtenu.

230 Pour ce qui est du terrain Levert, bien, vous voyez, ne serait-ce que par le site, qu'elle est complètement en dehors de la zone d'habitations. Elle est entourée, elle également, aux trois quarts de bâtiments commerciaux; un concessionnaire d'un côté, Banque du Canada, et cetera. Et vous voyez, l'étoile ne rentre même pas sur notre carte tellement c'est loin par rapport... c'est complètement décentré.

235 Le principal problème avec ce site-là, c'est qu'il appartient à des terrains privés, puis on ne peut pas financer à 6.5 M environ un terrain pour une école qui en vaut 10 M. C'est complètement impensable. Mais même si on avait le terrain gratuitement, je vous soumetts que ce n'est pas un bon site. Parce que c'est un terrain qui est commercial, qui est peu propice à l'implantation d'une école primaire. C'est un site qui est très près du pont Champlain, avec les enjeux de pollution de l'air que ça implique, surtout avec les travaux qui s'en viennent.

240 Il faut que tous les élèves traversent le boulevard René-Lévesque, qui est, pour moi, un axe qui est beaucoup plus dangereux que le boulevard de L'Île-des-Sœurs. Vitesse plus accentuée, beaucoup plus de passages d'autos que dans le carrefour giratoire. Et ils doivent traverser, pour la plupart, également la rue Berlioz. Donc, deux passages à deux rues différentes

qui sont grandement utilisées. Donc, on recrée le problème encore plus accentué qu'on a
présentement au coin de Berlioz puis boulevard de L'Île-des-Sœurs.

245

PRÉSIDENT :

Monsieur Aylwin, vous allez nous garder un petit peu de temps pour qu'on puisse vous
poser des questions.

250

M. ANTOINE AYLWIN :

Oui.

255

PRÉSIDENT :

Parce que vous avez déjà 13 minutes de prises sur vos 20 minutes.

M. ANTOINE AYLWIN :

260

Parfait. Juste vous dire, le nombre de marcheurs va être faible. Pour ce qui est du
chemin du Golf, allez voir le site, il n'y a pas de site, il n'y a pas de terrain. Donc, ce n'est pas une
option. Puis toutes ces évaluations-là, vous ne savez pas dans combien de temps.

265

Pour ce qui du lot Archambault. De dire que c'est un parc aménagé le triangle, bien, le lot
Archambault, on va aller passer une tondeuse sur le terrain puis ça va devenir un parc aménagé
au même titre que le triangle. Ça fait que, pour moi, ce n'est pas un argument au niveau du choix
des sites.

270

Puis chaque terrain va avoir un problème. Si on a un nouveau projet, on va avoir d'autres
oppositions.

275 Les conséquences de ne pas agir, vous les avez au mémoire. Je n'y reviens pas. Les avantages du projet, vous les avez... l'absence d'alternative, ce que je veux vous dire, c'est que ce n'est pas que le choix qu'on vous propose c'est un choix par défaut. C'est un bon choix également. Donc, ce n'est pas juste de dire qu'il n'y a pas d'autre choix. C'est un bon choix. C'est bien placé. Bassin pour les marcheurs.

280 Je vous avais mis le dessin, j'ai vu dans l'autobus ce matin qu'elle a gagné le prix de la STM avec son dessin, pour le concours qui avait été fait « Une marche à chaque jour ça ne pollue pas. Faisons de l'exercice ». Ça résume bien, là, ce que ça nous donne.

285 Les infrastructures vont être disponibles à la communauté, puis, pour moi, c'est un meilleur investissement de mes taxes scolaires que du transport scolaire à la fin de la journée.

290 Je veux surtout vous parler des mesures d'amélioration. Nous, ce qui nous inquiète, c'est que, et monsieur Sylvain et monsieur Malette ont dit que ça pourrait être un parc-école. Pour nous, c'est un incontournable, ça doit être un parc-école. Ce n'est pas juste d'avoir un bon site, il faut l'utiliser de la meilleure façon que ce soit. Nous aussi, les parents puis les enfants, on aime ça les parcs. On est les plus grands utilisateurs des parcs à L'Île-des-Sœurs.

Dans le triangle, je n'ai jamais vu personne utiliser cet espace-là. Là, il va être utilisé, mais on veut valoriser le parc de la Fontaine.

295 Un parc-école c'est quoi? C'est un ensemble composé d'une école puis d'un parc public et aménagé en fonction d'usages variés, des clientèles scolaires et communautaires, qui servent surtout dans l'enseignement par le jeu. Vous avez plusieurs exemples de parc-école.

300 Dans le parc de la Fontaine, il faut faire beaucoup de choses pour revaloriser ce parc-là. Des unités de jeu, la concentration des jeux, le chalet de la piscine, des terrains de tennis, une fontaine, si on veut que ça le parc de la Fontaine. Il faut regarder les aménagements actuels, le terrain de pétanque, est-ce qu'il est encore utilisé, est-ce qu'on peut faire une meilleure utilisation. Faire un terrain de mini soccer, en bas à droite où vous avez la patinoire qui est là

305 l'hiver. Donc, plus de stationnements pour vélos que ce qui est prévu actuellement. Avoir des bancs qui ne sont pas tout défoncés, qu'on peut utiliser.

Bref, tout site qui va être choisi va réduire la superficie d'espace vert possible sur le territoire de L'Île-des-Sœurs, peu importe où on va aller. Peu importe où on va aller. Mais ça peut se faire de la façon la plus verte possible.

310 **PRÉSIDENT :**

Une petite conclusion!

315 **M. ANTOINE AYLWIN :**

Oui, pour conclure. Ce que je vous dirais c'est, j'ai fait une liste des infrastructures, pour répondre à votre question d'hier, qui sont à venir à L'Île-des-Sœurs. Je pourrai répondre à des questions là-dessus.

320 Il faut que l'arrondissement puis la commission scolaire continuent à planifier l'avenir de l'implantation des installations à L'Île-des-Sœurs. Les citoyens ont des attentes légitimes à cet égard, et l'AFIDS répondra : « Toujours présent » afin de participer de façon positive à cette planification-là.

325 Je me permets d'ajouter qu'il n'y a pas lieu de faire de politique sur le dos des enfants. Je suis rassuré qu'il y ait le mécanisme de l'OCPM pour pouvoir faire ce travail-là, dépourvue de considération politique pour faire les meilleures recommandations à nos élus.

330 On vous remercie d'avoir travaillé selon un échéancier accéléré puis aménagé vos vacances d'été en conséquence. Les familles de L'Île-des-Sœurs apprécient grandement ce geste-là. Je remercie, puis vous ferez mes remerciements à monsieur Vézina qui a été d'une aide puis d'un support. J'aimerais ça que tous les fonctionnaires puissent travailler comme il le fait, c'est merveilleux.

335 **PRÉSIDENT :**

Merci beaucoup. Alors, je vais me permettre la première question. Les commissaires, c'est sûr qu'on a énormément d'informations qui nous sont transmises, puis je me demandais si vous pourriez nous confirmer. Parce qu'au début de votre mémoire, vous parliez des premières années, la première école, les roulottes, et cetera.

340 En 1960, quand on a planifié l'école, il me semble avoir entendu qu'il y avait trois sites qui avaient été prévus pour une école.

345 **M. ANTOINE AYLWIN :**

Oui.

PRÉSIDENT :

350

Donc, on avait le centre Elgar. Quels seraient les deux autres?

M. ANTOINE AYLWIN :

355

Il y avait le parc de la Fontaine puis le parc Lacoursière.

PRÉSIDENT :

360

Lacoursière. Ce n'était pas le parc Archambault?

M. ANTOINE AYLWIN :

Si je me souviens bien, là. C'est le parc Lacoursière, c'est ça. Il y avait trois pôles de centre communautaire et éducatif à L'Île-des-Sœurs. Si je reviens sur la carte, le parc

365 Lacoursière, c'est celui où vous avez la neige, en blanc, en arrière de la première étoile rouge, en haut à gauche. Ça, tout ce qui est blanc, c'est des bassins de rétention de pluie. Donc, il y a une fontaine - on pourrait l'appeler le parc de la Fontaine – il y a une fontaine dans ce lac-là. Donc, c'était les trois sites qui étaient initialement, qui étaient bien répartis.

370 C'est sûr que le parc Lacoursière a perdu un peu de sa pertinence, parce qu'il y a moins de densité de population autour de ce parc-là que ce qui était prévu dans les années 60. Et ça ne s'est pas traduit comme on voit à proximité du parc de la Fontaine où il y a les structures métropolitaines.

375 **PRÉSIDENT :**

Puis le parc de la Fontaine lui, qui était pressenti dès les années 60, c'est que, si on ne peut pas lui construire une école à moins de faire, disons, tout le débat qu'il y a, c'est qu'il a été réduit par rapport à son tracé d'origine?

380

M. ANTOINE AYLWIN :

Bien, il y a plusieurs choses qui ont changé depuis les années 60, puis il y a eu des transactions qui ont eu lieu depuis ce temps-là. Et l'évolution de L'Île-des-Sœurs aussi. Si vous revoquez le plan initial, la densité de la population a changé. Puis, dans le parc de la Fontaine, il est moins gros que ce qu'il y avait dans les années 60. Puis le triangle, par contre, n'existait pas à l'époque comme étant un terrain disponible.

385

Mme NICOLE BRODEUR, commissaire :

390

Moi, j'aurais une question. À la fin de votre mémoire, vous parlez entre autres, vous écrivez qu'il serait utile qu'il y ait une consultation de citoyens qui devrait être constituée pour faire le suivi et l'analyse de la situation, tant pendant la période qui précède l'ouverture que dans les années qui suivent. Expliquez donc le mandat de ce comité tel que vous l'entrevoyez?

395

M. ANTOINE AYLWIN :

400 C'est surtout au niveau des questions de sécurité puis de circulation. Parce que là, Cima+ nous a fait des recommandations. Nous, on suggère qu'elles soient toutes intégrées. Je pense que, comme monsieur Raymond, hier, expliquait, les gens vont s'adapter selon la nouvelle réalité. Donc, je pense que c'est important de faire un suivi de comment les gens vont s'adapter ,pour voir : est-ce qu'il y a d'autres mesures qui doivent être faites au niveau de la sécurité.

405 Par exemple, la première intervenante hier soir a suggéré que le passage se fasse uniquement au niveau de l'arrêt qui est vis-à-vis la rue Grande Allée. Donc, peut-être ça ne sera pas retenu initialement, mais si on voit que c'est la meilleure solution au niveau de la sécurité, bien, il faut faire un suivi pour voir combien de véhicules vont continuer à passer par cet endroit-là. Qu'est-ce que ça va créer comme bouchon ou non, dépendant de la circulation. Puis je pense que c'est ça... puis les citoyens, je pense, légitimement veulent être impliqués là-dedans, faire le
410 suivi pour que tout le monde y trouve son compte aussi, pas juste ceux qui vont aller rejoindre leurs enfants à l'école, mais toutes les personnes qui vont passer par cet endroit-là.

Mme NICOLE BRODEUR, commissaire :

415 J'aurais une autre question.

PRÉSIDENT :

420 Vous nous avez volé du temps, on a encore trois autres questions.

Mme NICOLE BRODEUR, commissaire :

425 Vous avez évoqué entre autres, dans votre présentation, ce que représentait un parc-école. J'aimerais vous entendre davantage sur comment vous conciliez ça avec un parc de proximité ou de voisinage, suivant qu'on les appelle, qui servirait toute la population, c'est-à-dire les aînés, les sportifs, toutes les catégories d'âge.

M. ANTOINE AYLWIN :

430 Un parc-école, ce n'est pas un parc qui est fermé sur l'école. C'est un parc qui est disponible à toute la communauté en dehors des heures d'ouverture de l'école. C'est aussi des infrastructures qui sont à l'extérieur de la cour d'école comme telle. Par exemple, il y a les tennis.

435 Nous, on pense qu'on pourrait peut-être se questionner : est-ce qu'on ne peut pas valoriser les tennis. Il y a la piscine. Si on peut avoir une piscine recouverte, ça pourrait être une utilisation de l'école. Comme c'est possible ici avec la proximité de la piscine. C'est d'intégrer l'ensemble des aménagements du parc pour dire : bon, on peut l'utiliser. Comme le terrain de mini soccer qui est un espace qui n'a pas de fonction en dehors des huit fins de semaine où on peut patiner. Puis toutes les aires de jeu qui sont dans la partie qui est sud du parc de la Fontaine, qui sont...

440 Moi, mon garçon d'un an, les jeux sont complètement détruits, là. Il y a des pancartes de bois. Il ne peut pas jouer. Ça fait que c'est de revaloriser ces infrastructures-là pour qu'ils puissent, les jeunes, pendant la journée, pendant une récréation, on prend les cinquièmes années, on s'en va dans l'autre bout du parc, on joue là, on revient après la récréation.

445 Donc, c'est ça la dynamique de parc-école. C'est que le parc est là pour la communauté, mais il est aussi intégré dans les activités de l'école.

Mme NICOLE BRODEUR, commissaire :

450 O.K. Merci.

M. JEAN CAOUETTE, commissaire :

455 Juste pour revenir à la réponse que vous avez faite au président de la commission. Dans les années 60, la planification d'avoir trois centres, trois pôles, correspondait à une prévision de 50 000 personnes sur l'île. Évidemment, avec la prévision démographique qui va s'établir plutôt à

460 la moitié... ça s'est fait graduellement l'abandon... je ne sais pas, est-ce qu'il y a eu une conscience du fait que de trois pôles, on est passé à un seul à toutes fins pratiques. Est-ce qu'il n'y a pas eu de discussion sur ça?

M. ANTOINE AYLWIN :

465 Visiblement ça a été insuffisant pour qu'on se rende là aujourd'hui. Mais une des grosses modifications par rapport aux prévisions actuelles, c'est tout le développement de la partie autour du parc Lacoursière. Parce que là, on a des maisons unifamiliales, mais ce n'était pas ça qui était prévu. Donc, il y a beaucoup moins de personnes par mètre carré, si je peux m'exprimer ainsi, qui reste dans ces zones-là. Mais on a quand gardé une utilisation qui est familiale. Ça fait qu'il a des enfants, mais il y en a moins que ce qui était prévu.

470 Pour ce qui est de la Pointe-Nord aussi, il y a un développement important commercial qui n'avait pas été prévu à l'époque. Puis je pense aussi que la Pointe-Sud, il y a une partie du boisé Saint-Paul qui a été remis à la ville depuis ce temps-là. Donc, le terrain protégé était plus petit à l'époque où ça a été fait. Puis d'ailleurs, on est chanceux, puis ce n'est pas pour rien que 475 la plupart des gens restent à L'Île-des-Sœurs ici, c'est l'arrondissement à Montréal où il y a le plus de pourcentage de superficie, puis je viens de Pointe-aux-Trembles, là. J'ai été curieux d'apprendre ça, parce que nous on a le parc Pointe-aux-Prairies qui est quand même assez grand, mais c'est quand même, somme toute, un pourcentage qui est plus petit quand on considère tout l'arrondissement.

480 **M. JEAN CAQUETTE, commissaire :**

485 O.K. Deuxième question. Dans votre document, dans votre mémoire présenté qu'on a lu au complet évidemment, vous parlez que sur le site, une implantation... en fait, si ce n'était pas de la question de la canalisation souterraine, il y a une implantation différente des bâtiments qui pourraient améliorer, bien, qui pourrait améliorer... c'est surtout par rapport à l'éclairage naturel que vous voulez...

M. ANTOINE AYLWIN :

490

Oui. L'éclairage et le chauffage naturel, l'orientation point sud, là. Je ne suis pas un architecte, mais tout ce que je lis en termes d'architecture, c'est le point numéro 1.

495

J'ai une amie qui est architecte puis elle me dit, dans ses projets : « La première chose qu'on fait, c'est on regarde où est le sud, puis on se positionne en conséquence quand c'est possible. »

500

Pour moi, je pense que ça reste quelque chose qui n'est pas achevé, selon ce que j'ai entendu de l'architecte de la commission scolaire. Puis je pense qu'il faut continuer à réfléchir à ce sujet-là, pour voir : est-ce qu'on peut l'optimiser. Puis je pense que vous avez... je ne sais pas si l'intervenant a déposé un mémoire, mais il y avait un architecte qui était venu vous poser des questions à ce moment-là pour insister sur ce point-là. Je pense qu'il faut que ça reste sur la table pour s'assurer d'optimiser le plus l'utilisation de l'espace.

505

M. JEAN CAOQUETTE, commissaire :

Je peux me permettre, une courte, une dernière, je vous assure. Les infrastructures à venir, c'est ce qui devrait être, ce n'est pas ce qui est prévu?

510

M. ANTOINE AYLWIN :

Non, ce n'est pas prévu, malheureusement.

515

M. JEAN CAOQUETTE, commissaire :

O.K. C'est un genre de liste d'épicerie dont on parle.

M. ANTOINE AYLWIN :

520

On se dit : tant qu'à avoir l'OCPM chez nous, ça n'arrive pas souvent, on va leur demander de passer des messages à notre arrondissement.

M. JEAN CAQUETTE, commissaire :

525

O.K. O.K. C'est qu'on aime bien passer nos vacances d'été ici.

M. ANTOINE AYLWIN :

530

Parce qu'il n'y a pas de plan de circulation à L'Île-des-Sœurs. Il y a un pont de contournement qui va se construire pour le pont de L'Île-des-Sœurs. On ne sait même pas si on va pouvoir le conserver après pour les véhicules d'urgence, les transports en commun. Puis ça fait des dizaines d'années que c'est un enjeu à L'Île-des-Sœurs la construction d'une autre voie d'accès; question de sécurité. Les camions d'urgence, les ambulances, et cetera, sont pris dans le trafic sur le pont autant que tous les automobilistes du pont Champlain. Il n'y a pas d'autre accès pour rentrer à L'Île-des-Sœurs.

535

Puis vous avez déjà entendu parler des piscines couvertes, troisième école. J'ai plein d'idées pour les sites, puis au niveau du développement de L'Île-des-Sœurs, bien, on va voir.

540

PRÉSIDENT :

Si vous me permettez, justement c'est parce que c'est en lien avec ça. C'est que vous avez fait un long plaidoyer anti parc Archambault, pour favoriser naturellement notre compréhension par rapport au fait que c'est, de votre point de vue, ce n'est pas le site idéal pour implanter une école.

545

Mais c'est qu'il y a aussi des besoins futurs. On parle d'une quatrième école. On parle de deux classes secondaires. On parle de votre liste d'épicerie d'infrastructures à venir. Il y a une

550 problématique importante à L'Île-des-Sœurs, où est-ce que c'est qu'on va construire ces équipements-là?

M. ANTOINE AYLWIN :

555 Bon, au niveau du parc Archambault, ce n'est pas un bon site pour une école primaire aujourd'hui. Premièrement, on ne peut pas construire là, sur ce site-là. On espère que les choses vont changer puis que la situation au niveau des contaminations, soit on va pouvoir financer une décontamination ou soit les résidus vont baisser. Sinon, les plans pourraient être de faire d'autres infrastructures comme un centre sportif ou comme une école secondaire. Parce qu'on
560 n'a plus la problématique... il y a plein de problématiques du site d'une école primaire qui disparaissent pour ces sites-là. Parce que la proximité de l'autre école primaire, ce n'est plus une problématique. Les enfants d'école secondaire peuvent se permettre de marcher plus longtemps que les écoles primaires. Les distances ne sont pas les mêmes. Donc, il y a ça.

565 Il y a des infrastructures de jeu. Il y a beaucoup de choses pour les enfants jeunes, mais il n'y a rien pour les adolescents à L'Île-des-Sœurs. Puis je sais que c'est quelque chose que l'arrondissement regarde puis qui pourrait être fait demain matin, parce que si on n'a pas de bâtiment, on peut construire un skate park ou on peut construire un parc plus vieux.

570 Le chemin du golf est en train de se développer. Il y a des destructions d'immeubles qui sont envisagées, qui ne sont toujours pas faites. On ne sait pas quand ils vont être faits. Dans quatre ans, dans cinq ans, est-ce que le portrait va être différent? Je pense que l'arrondissement doit se poser la question tout de suite pour faire des réserves de terrain à ce moment-là, pour voir si on ne peut pas utiliser ces terrains-là.

575

Un centre sportif peut financer l'achat d'un terrain, contrairement à une école primaire, dépendant du projet qui pourrait être fait, dépendant de la part du privé.

580 Donc, le terrain Levert n'est pas une alternative qui est impensable pour un aréna ou pour une école secondaire. Deux jumelés à un aréna puis un centre sportif.

Donc, il y a d'autres projets qui permettraient un financement. Puis j'ai beaucoup moins de problèmes à envoyer des enfants de 12, 13 ans dans ce site-là que des enfants de 5, 6 ans.

585 **PRÉSIDENT :**

Je vous remercie infiniment, Monsieur Aylwin.

590 **M. ANTOINE AYLWIN :**

Merci.

PRÉSIDENT :

595 J'appellerais maintenant madame Chantal Michaud, s'il vous plaît. Bonsoir, Madame Michaud.

Mme CHANTAL MICHAUD :

600 Oui, bonsoir, Monsieur le président, Madame la commissaire et Monsieur le commissaire. Alors, donc, je ne sais pas si vous avez reçu des notes. J'avais envoyé des notes ce matin ou cet après-midi. Alors, donc, j'ai compris hier soir, en assistant aux audiences que c'était peut-être important que j'envoie des notes. Alors, je me suis mise à mon ordinateur jusqu'aux petites heures du matin pour essayer de sortir quelque chose.

605

Alors, donc j'habite le quartier de L'Île-des-Sœurs depuis l'automne 79. Alors, ça va bientôt faire 34 ans. Alors, je suis diplômée universitaire en service social. Je suis spécialisée en organisation communautaire. Alors, pendant toute ma carrière, notamment au gouvernement du Québec, j'ai travaillé sur des projets rassembleurs visant à créer des ressources communautaires pour répondre aux besoins de clientèle spécifique.

610

615 Je m'intéresse aux affaires municipales depuis plus de 15 ans et je participe régulièrement aux assemblées mensuelles du conseil d'arrondissement de Verdun. Depuis 2011, je suis membre du comité organisationnel de la Station. C'est une maison intergénérationnelle à L'Île-des-Sœurs, et je représente les citoyens, les citoyennes puisque j'ai été nommée par le conseil d'arrondissement.

620 Et j'aimerais tout de suite expliquer qu'est-ce que c'est la maison intergénérationnelle. Alors, la maison intergénérationnelle accueille les personnes de 50 ans et plus, et accueille aussi des adolescents. Alors, c'est une place – monsieur a fait part tantôt qu'il n'y avait pas beaucoup de choses pour les adolescents.

625 Donc, nous, à la maison intergénérationnelle de L'Île-des-Sœurs, on accueille les adolescents. Il y a beaucoup de beaux projets. Il y a tout un local qui leur appartient. Il y a plein de choses très intéressantes pour eux.

PRÉSIDENT :

630 Est-ce qu'il s'agit de l'ancienne station-service?

Mme CHANTAL MICHAUD :

Oui, Esso Mies Van Der Rothe. Oui, tout à fait, un magnifique projet, bien réussi.

635 Puis, hier aussi, il y a une personne, la première personne, elle a parlé d'activités intergénérationnelles. Donc, ça existe déjà. On a des beaux adolescents, et moi-même je participe régulièrement à ces activités-là. On connaît un très grand succès.

640 Alors, toutes les personnes qui ne connaissent pas la Station, on les invite. Il va y avoir une très belle activité cet été qui va pouvoir réunir tout le monde, toutes les familles. Ça sera une belle occasion de se rencontrer.

645 Je suis aussi membre d'un parti politique qui est Québec Solidaire depuis la création du parti. Alors, j'ai remporté les assemblées d'investiture en 2008 et en 2012 dans Verdun. Ce qui fait que, au cours de ces dernières années, j'ai eu le privilège de sillonner le territoire de l'arrondissement sur l'île comme sur la terre ferme afin d'écouter et de discuter des besoins et des préoccupations des Verdunois et des Verdunoises.

650 Alors, j'ai choisi moi aussi de vivre à L'Île-des-Sœurs, parce que c'est une île... à cette époque-là, c'était une île paradisiaque à proximité du fleuve où plusieurs centaines d'espèces d'oiseaux venaient élire domicile, en particulier en période de nidification. À cette époque, on pouvait faire de longues promenades ou du ski de fond dans un boisé magnifique.

655 Une entreprise de Chicago avait pris en charge le développement de logements locatifs de qualité, et plusieurs immeubles ainsi que la station, comme on a parlé, la station d'essence Esso, ont été conçus par le célèbre architecte allemand de réputation internationale Mies Van Der Rothe.

660 C'est le caractère champêtre de cette cité-jardin qui m'a séduite avec la proximité du fleuve, la présence du boisé, ainsi qu'un golf de neuf trous à l'entrée de l'île. Je suis une golfeuse, alors donc, pour moi, c'était intéressant d'avoir un golf sur l'île, alors qu'il était parsemé de saules pleureurs tout le long de son parcours. À cette époque-là, ce qu'on disait : « Venez vivre à cinq minutes du centre-ville. »

665 **PRÉSIDENT :**

670 Je vais vous arrêter tout de suite. Comme on a déjà lu entièrement votre mémoire, même s'il a été déposé tardivement, j'aimerais que vous alliez peut-être aux points les plus essentiels de sorte qu'on ait aussi l'occasion d'échanger avec vous.

Mme CHANTAL MICHAUD :

675

C'est ça exactement, c'est ça que je suis en train de faire. Alors, donc, au fil des ans, la municipalité a accordé des permis pour faire du développement immobilier. Depuis 2001, on peut dire que L'Île-des-Sœurs contribue pour la moitié des recettes fiscales de Verdun.

680

Et moi, pour répondre à une question que vous avez posée à plusieurs personnes, hier, dans le contexte tous azimuts de développement immobilier qui favorise une augmentation importante de la population, pour moi, c'est essentiel de prévoir les équipements culturels, sportifs et de loisirs pour répondre aux besoins des familles et des nouveaux résidents. C'est un rôle de la municipalité qu'ils ont failli à leur tâche. Ils n'ont pas répondu dans le moment.

685

Comme vous savez, il y a le centre communautaire qui est ici, une mini bibliothèque qui est l'autre côté. La maison intergénérationnelle qui est très récente. Et moi qui suis des cours d'aquaforme, alors je dois me rendre sur la terre ferme à la piscine Burling.

690

C'est qu'il a été dit hier soir qu'il n'y avait pas de piscine couverte à Verdun, c'est faux. Il y a une piscine couverte qui s'appelle la piscine Burling. C'est là que je suis mes cours d'aquaforme.

695

Alors donc, en ce qui concerne l'école primaire, alors tous les résidents le reconnaissent et sont d'accord pour assurer un environnement d'éducation adéquat pour le bien-être des enfants.

700

L'année dernière, lors de la campagne électorale, j'ai eu l'occasion de parler avec beaucoup de monde et, je veux dire, je n'ai pas rencontré personne qui ne s'est pas dit d'accord avec ça.

Moi qui suis à L'Île-des-Sœurs quand même depuis 79, j'ai vu, j'ai vécu et j'ai parlé avec beaucoup de familles. L'école a été inaugurée en 87. C'est une école qui a toujours connu des problèmes de surpopulation. Comme il a été dit, il y a eu à un moment donné 10 roulottes

705 temporaires qui se sont greffées à l'école. Et puis, en 2011, on apprend que trois ans après le troisième et dernier agrandissement qui date de 2008, que les locaux ne suffisent plus.

Alors, donc, je trouve ça important aussi de rappeler que la construction des écoles, c'est un champ de compétence provinciale qui relève du ministère de l'éducation. Ce qui fait qu'on a été impliqué là-dedans, c'est l'obligation pour la municipalité, évidemment, d'offrir un projet de construction. Ce qu'on a surtout vécu, c'est que le leadership a été assuré par le maire qui a démissionné le 3 décembre.

Et moi, en ce qui me concerne, je me questionne beaucoup sur le véritable, s'il existe un véritable partenariat avec la commission scolaire et l'arrondissement. Parce que pour ma part, j'ai rencontré, en tout cas pour la première fois, monsieur Yves Sylvain lors de la séance de consultation publique du 17 juin.

Alors, donc, comme personne qui est impliquée dans un parti politique provincial, c'est un questionnement que je trouve important. Il y a une collaboration de véritable partenariat qui doit exister vraiment pour répondre à ces besoins-là.

Un des problèmes que je vois, c'est, d'entrée de jeu, c'est qu'on a offert à la commission scolaire un seul site. Pour moi, ça constitue un problème qui fait en sorte que ça fait maintenant deux ans qu'on en parle puis qu'on n'a pas encore trouvé de véritable solution.

Alors, l'arrondissement a choisi, au point de départ, le parc de la Fontaine en disant : « C'est le seul site qui est convenable pour construire l'école primaire. » Et le maire, à ce moment-là, a dit que jamais l'arrondissement n'achèterait un terrain pour le céder à la commission scolaire. Alors, pour moi, c'était vraiment mal parti.

Contrairement à ce que beaucoup de gens ont dit, moi je pense que c'est un parc qui existe depuis plus de 25 ans, qui est très intéressant. Moi, j'y passe régulièrement. C'est utilisé beaucoup par les familles. Il y a des garderies familiales aussi, autour, parce que ça, c'est la troisième phase de logements locatifs de structure métropolitaine. Et il y a plusieurs de ces

familles-là qui ne deviendront jamais propriétaires dans le quartier. Donc, c'est important qu'ils puissent eux autres aussi avoir une infrastructure proche de chez eux.

740 Et on se posait la question à savoir si les terrains pétanques étaient utilisés? Oui. Il y a un groupe d'adultes qui jouent à la pétanque tous les lundis. Alors, donc, c'est un parc qui est utilisé. Moi-même j'y vais. Il y a beaucoup de familles qui sont autour et puis qui en profitent.

745 Alors, donc, je pense que tout le suivi, on le sait, on a refusé le... il y a eu un registre qui a été refusé. Il y a eu un refus de la part de la municipalité d'avoir un référendum. Moi personnellement, en tout cas, je déplore que ce projet d'aménagement là dans le site vert, il n'a pas fait le véritable objet d'un débat public pour permettre aux citoyens de pouvoir s'exprimer.

750 On est arrivé par la suite... moi, j'appelle ça une nouvelle proposition improvisée. C'est le triangle vert. Alors, tout d'un coup on a changé de site puis on s'est dit : « Bon, bien O.K. Là, on s'en va dans le triangle vert. » Alors, donc, ce terrain est plus petit et ce qui a été dit lors des séances préalables de l'Office, monsieur Sylvain a dit que : « On ne m'en offre pas de meilleur. » Puis il nous a parlé aussi de l'obligation de construire prochainement une troisième école.

755 J'aimerais, avant de conclure, de parler des problèmes de sécurité. L'étude qui a été présentée en séance d'information publique ne tient pas compte de la situation d'engorgement matinal quotidienne qui existe déjà. Le boulevard Île-des-Sœurs et le carrefour giratoire sont situés à côté de la future école, évidemment c'est une voie de sortie quotidienne pour les automobilistes et les autobus 12 et 168. Et moi je crois que la situation pourrait être catastrophique si on ajoute là des dizaines d'automobilistes.

760 Et moi, j'aimerais témoigner comme membre du club de vélo de L'Île-des-Sœurs depuis 17 ans. On doit négocier régulièrement chacune de nos sorties avec les voitures qui proviennent du boulevard Île-des-Sœurs, notre priorité autour du carrefour giratoire.

765 Alors, notre saison de vélo s'échelonne de la fin avril à la mi-octobre. Et nous programmons trois sorties par semaine, les mardis, jeudis et samedis matin. Mardi matin dernier,

on était un groupe de 18 cyclistes et à tour de rôle on prend le lead pour pouvoir... on désigne une personne qui va passer à travers le carrefour giratoire pour qu'on puisse faire notre sortie.

770 Alors, hier matin, on s'en allait à Dorval et malheureusement c'est moi qui a été choisie pour leader. Je vous jure que comme cycliste, je subis beaucoup de stress à chaque fois quand j'arrive au carrefour giratoire et que je vois les automobilistes qui proviennent du boulevard Île-des-Sœurs, qui vont quand même assez rapidement. On n'est jamais sûr s'ils vont arrêter ou pas. Et on était là, un défilé de 18 cyclistes. Alors, c'est un stress en tout cas qu'on vit à chacune
775 des sorties et c'est une négociation qu'on doit faire à chaque fois.

Alors, donc, on est chanceux jusqu'à maintenant, on n'a pas encore eu d'accident là, mais, je veux dire, il ne faut pas attendre non plus des accidents pour ça.

780 On a fait aussi des essais, comme cyclistes, au premier carrefour giratoire. Mais le premier carrefour giratoire est beaucoup plus complexe parce qu'il y a quatre voies. Alors, donc, quand on sort, il y a des... quand on veut sortir puis prendre la piste cyclable, par exemple pour aller à Dorval, on sait qu'il y a des gens qui proviennent de l'autoroute, et ça aussi, là, ça constitue un stress très grand.

785 Donc, pour le moment, nous, on quitte la place Marguerite, on longe la piste cyclable qui est à côté du triangle, pour négocier notre sortie par ce carrefour giratoire là, qui constitue, en tout cas, quand même un stress important pour nous. Puis on est en plein été. Hier, on était, je pense, le 9 juillet, et puis, bon. C'est un boulevard, boulevard Île-des-Sœurs. Donc, il y a une
790 circulation très importante.

La question que je me suis posée par rapport au projet qu'on souhaite réaliser à L'Île-des-Sœurs, c'est quel héritage on veut laisser aux enfants du quartier puis aux futurs résidants.

795 Alors, donc, évidemment le processus de décision ne nous appartient plus. Chose certaine, le paysage puis l'environnement vont changer à jamais le mode et la qualité de vie de ces résidants advenant qu'il y ait une décision qui soit prise là-dedans. Et moi, ce que j'aime

800 porter comme réflexion, c'est que je trouve que le choix de nos élus est questionnable. Pour moi, l'offre municipale d'un seul site sur une île qui poursuit son développement immobilier, je crois que c'est une aberration. Je pense qu'il s'ajoute un manque de vision et de planification urbaine sur tout le territoire.

805 Comme il a été dit hier, il n'y a rien dans le plan d'urbanisme qui a prévu qu'on développe des infrastructures, que ce soit des infrastructures communautaires ou les institutions.

810 Alors, à titre d'exemple qui fait que moi je questionne les élus, le 9 avril dernier, le conseil municipal a choisi d'abandonner un projet culturel de salle de spectacle sur la terre ferme, qui bénéficiait de financement provenant d'autres sources, créant ainsi une perte sèche de 1 M pour des travaux préalables. Il a aussi répondu favorablement à la demande du principal promoteur immobilier de la Pointe-Nord pour créer un nouvel espace public qui a été inauguré le 26 juin au coût de 4 M.

815 Alors, donc, moi je crois que L'Île-des-Sœurs a les moyens financiers d'offrir un terrain suffisamment grand pour répondre aux besoins d'une deuxième école dans le quartier. Évidemment, je pense que la démocratie a été bafouée tout le long de ce processus-là. Et je suis très contente que l'Office de consultation publique, pour la première fois, vienne à L'Île-des-Sœurs pour enfin nous entendre.

820 Alors, donc, moi je dis non au triangle vert. Pourquoi? Parce que ça ne répond pas aux besoins de la commission scolaire. Le terrain est trop petit, et puis on n'offre pas la possibilité d'agrandissement. Jusqu'à maintenant, on a toujours procédé par agrandissement. Alors, ça a été possible dans le parc Elgar. Mais là, le terrain est trop petit puis on ne pourra pas procéder à un agrandissement. Puis monsieur Sylvain nous a bien dit que bientôt on va avoir besoin d'une troisième école dans quelques années.

825 Alors, donc, moi j'aimerais qu'on sorte de cette espèce de cercle vicieux dans lequel on s'est enfermé où, à tous les trois, quatre ans, l'école se retrouve toujours dans une situation où elle n'a pas les espaces suffisants pour offrir une éducation de qualité aux enfants de L'Île-des-

830 Sœurs. Je pense qu'on est rendu là, que là il nous faut un site où on va pouvoir éventuellement agrandir puis on va pouvoir s'offrir tout ce dont on a besoin.

835 Et comme on l'a dit hier, il reste très peu d'endroits. Dans quelques années, je veux dire, ça ne sera plus possible. Si on construit dans le triangle vert puis que ce n'est pas suffisant, puis qu'on veut construire une troisième école, il n'y aura plus à ce moment-là de sites qui seront disponibles.

Donc, moi je pense qu'il faut vraiment réfléchir et penser à un autre site pour répondre véritablement aux besoins de notre école.

840 Et moi, je rêve... écoutez, le monsieur précédemment a pris une demi-heure, moi ça fait à peine 15 minutes. Je sais que vous voulez me parler, mais si vous me permettez de conclure...

845 Je veux dire, il a eu une demi-heure, j'ai 15 minutes. Le stress, vous me stressez beaucoup, là. J'aimerais ça finir par dire que moi, mon rêve pour le quartier, c'est d'avoir un projet rassembleur avec toute la communauté. Ce n'est pas le cas dans le moment, malheureusement. Et pour moi, la construction d'une deuxième école devrait être assortie d'un équipement sportif communautaire. Et je pense entre autres à une piscine intérieure.

850 Alors, il me semble que... moi, quand je m'en vais en vélo puis que je m'en vais à La Prairie, il y a une école à La Prairie là, une école secondaire. Il y a une piscine. Toutes les familles profitent de la piscine. Pourquoi que nous, à L'Île-des-Sœurs, on n'assortirait pas les deux puisque le besoin existe. Ça, ça serait un projet rassembleur pour toute la communauté. Ça viendrait à la fois répondre... ça nous sécuriserait d'aller sur un autre site où, éventuellement, on pourrait agrandir et on aurait aussi réponse à des besoins importants.

855 J'aimerais compléter la liste du monsieur précédent. Il y a un manque d'infrastructures au point de vue culturel aussi. Je veux dire, ici, on n'a pas de maison de la culture. Ça n'existe pas non plus dans tout Verdun, une maison de la culture. Ça n'existe pas. On a des vieux locaux de

860 bibliothèque et ça, il y a du financement de la part du gouvernement du Québec. Il s'agit de travailler aussi sur ces aspects-là.

PRÉSIDENT :

865 Merci beaucoup.

Mme CHANTAL MICHAUD :

870 Seigneur que c'est stressant, c'est vraiment stressant. Je savais que je n'avais pas beaucoup de temps, là.

PRÉSIDENT :

875 Non, non, mais à notre crédit, soyez rassurée, on a lu tous vos mémoires. C'est-à-dire que, c'est sûr que vous avez eu la tâche ingrate de le rédiger, mais on l'a lu attentivement. Puis le but de l'audition des mémoires, c'est beaucoup d'entrer en relation avec vous, pour être en mesure de clarifier certains points, de les parfaire. Donc, soyez très rassuré quand vous vous présentez ici au micro. On a lu vos mémoires. Donc, donnez-nous l'occasion d'échanger avec vous.

880 Alors, c'est un peu pour ça que je mets la main sur le micro. Non, non, restez là. On a des questions à vous poser.

Mme CHANTAL MICHAUD :

885 Mais là, je suis à moitié morte.

PRÉSIDENT :

890

Non, non, non. Si le monsieur a pris 10 minutes de plus, on lui en veut, puis j'ai des coups de pied sous la table qui me disent que, on a une soirée très, très chargée, parce que ce soir, les gens qui nous ont déposé des mémoires, ce sont des gros mémoires. Donc, on veut vraiment avoir le temps d'avoir un échange avec vous pour être en mesure de clarifier certains aspects.

895

Donc, on aurait une première question pour vous. Est-ce que vous êtes suffisamment rétablie pour qu'on puisse vous poser des questions?

900

Mme CHANTAL MICHAUD :

Je vais essayer, mais j'ai trouvé ça très stressant. En tout cas, j'essayais évidemment de pouvoir répondre le mieux possible. J'essayais d'apporter un point de vue différent. Parce que bon, moi j'en ai connu beaucoup de parents...

905

PRÉSIDENT :

Regardez, je vais vous arrêter tout de suite. Permettez-nous de vous poser des questions.

910

Mme CHANTAL MICHAUD :

O.K. C'est correct. Je suis repartie, là.

915

PRÉSIDENT :

Oui, oui. On arrête ça tout de suite.

M. JEAN CAOUETTE, commissaire :

920

Bonsoir. Ma question, c'est juste une question de précision, pour être sûr que je comprends bien. À un moment donné dans votre mémoire à la page 4 :

925

« L'Île-des-Sœurs a les moyens financiers d'offrir un terrain suffisamment grand pour répondre aux besoins d'une deuxième école dans son quartier. »

930

Quand vous dites : « Dans son quartier », est-ce qu'on dit quartier comme était L'Île-des-Sœurs ou dans une certaine partie de l'île que vous identifiez une partie de l'île comme telle, comme étant plus propice à cette deuxième école?

Mme CHANTAL MICHAUD :

935

Non. Écoutez, moi je ne veux pas me prononcer sur un site en particulier. J'ai eu l'occasion de le faire au cours de la campagne électorale et ça n'a pas été... je le faisais dans un esprit positif, mais ça n'a pas été pris positivement par les gens qui avaient déjà leur propre idée.

940

Alors, donc, moi je ne souhaite pas identifier un site en particulier. Ce que je déplore, c'est que l'arrondissement se soit axé sur un seul site, alors que dans le moment, à ce moment-ci, en 2013, il y a plusieurs sites potentiels. Et puis il nous faut une école 3-24. Je veux dire, on va construire une école 3-18 puis on nous dit que bientôt il nous faut une école 3-24. 4-24 bon, O.K. Excusez-moi, 3-18, 4-24. Oui, vous avez raison. O.K. C'est bien. 4-24, c'est ça qu'il nous faut. Alors, donc, allons-y donc, allons-y pour ça. C'est vraiment important.

945

Moi, l'éducation, c'est une priorité à l'intérieur du parti politique auquel j'appartiens. Et je suis une convaincue de l'importance de l'éducation puis tout mon vécu... Moi, j'ai connu des parents qui se sont battus depuis que l'école existe. J'ai vu des générations et des générations de parents se battre à tour de rôle.

950 Vous savez, le cycle du primaire, c'est un cycle court. Moi je me rappelle de madame, entre autres, madame Jocelyne Jarry. Je ne sais pas s'il y a des gens ici qui s'en rappellent. Je veux dire, en 2000, madame Jarry... moi j'habite le quartier qui est proche... j'habitais le quartier qui est proche du parc Lacoursière. En passant, au parc Lacoursière, il n'y a pas de fontaine, c'est un aérateur, là. Alors, donc, il n'y a pas de fontaine au parc Lacoursière.

955 Et au parc Lacoursière, il y a beaucoup, beaucoup... moi j'habitais les maisons de ville qu'il y a là. Il y a beaucoup de familles avec des enfants. J'ai acheté en 1985, j'ai habité jusqu'en 99. Et madame Jarry, elle habitait ce quartier-là. Puis il y avait des familles avec beaucoup d'enfants. Moi je me rappelle, madame Jarry avait deux jeunes enfants à l'école puis elle s'est battue.

960 Moi, j'ai vu, depuis que j'habite à L'Île-des-Sœurs, plusieurs générations de parents pour se battre. Maintenant, vous savez, les cycles sont courts. Je veux dire, ça change, là. Madame Jarry... bon, les enfants sont rendus ailleurs.

965 Moi, j'ai entendu hier des mémoires extraordinaires de la part des parents qui ont parlé et tout ça. Maintenant, ce qu'il faut penser, moi en tout cas qui habite depuis longtemps L'Île-des-Sœurs, c'est qu'un cycle de parents, c'est quelques années, et à chaque fois une nouvelle génération de parents recommence à se battre à chaque fois. Ce qui fait qu'on va construire une école là, puis dans quatre, cinq ans, c'est un nouveau cycle de parents qui va arriver puis qui va exprimer des nouveaux besoins.

970 Alors, donc, on n'a pas, dans le moment, toute la panoplie de besoins au-delà de quelques années. Et une infrastructure comme ça, c'est là pour longtemps. Donc, comme c'est là pour longtemps, faisons-en une belle école. Prévoyons le futur pour que les parents de l'autre cycle qui va arriver après les parents qui sont ici puis qui travaillent fort puis qui se battent, il y a un autre cycle de parents qui va arriver dans cinq ans, puis qui va se battre aussi pour autre chose. Pourquoi qu'on ne peut pas le prévoir maintenant? C'est urgent de le prévoir maintenant.

980

PRÉSIDENT :

Merci beaucoup, Madame. J'appellerais maintenant monsieur Olivier Drouin. Bonsoir, Monsieur Drouin.

985

M. OLIVIER DROUIN :

Bonsoir. Alors, comme à la petite école, j'ai amené un cadeau pour les professeurs, comme c'est la fin des classes. Vous allez voir qu'il y a un lien avec mon mémoire. Alors, je m'excuse pour le petit excentrisme, mais il y a un lien avec mon mémoire, vous allez voir.

990

En fait, le lien, je vais l'expliquer tout de suite. Le lien, c'est qu'ici...

PRÉSIDENT :

995

Là, je vous avertis tout de suite, je ne veux pas vous stresser, vous avez un très, très bon mémoire, il est vraiment très volumineux et très complet. Donc, on aimerait ça que vous alliez vraiment à l'essentiel pour nous donner l'occasion d'échanger.

1000

M. OLIVIER DROUIN :

Oui. Absolument, je vais aller à l'essentiel. Donc, je vais aller très vite sur mon préambule.

1005

La pomme verte, c'est le mouvement Green Apple. C'est la journée internationale de la promotion des écoles vertes. Donc, c'est mis en valeur par le conseil de bâtiment de développement durable, et en collaboration avec le même conseil aux États-Unis. Donc, j'aimerais que l'année prochaine, on soit en train de construire la nouvelle école au parc de la Fontaine, et qu'on participe, qu'on soumette notre projet à Green Apple pour démontrer que L'Île-des-Sœurs a été au-devant même des considérations de développement durable, a bâti une école verte et ses 492 élèves vont faire la rentrée scolaire 2014-2015. C'est mon souhait.

1010

1015 Alors, je me présente, Olivier Drouin, résidant de L'Île-des-Sœurs depuis 2000. Je suis papa de quatre enfants : Laurence, Camille, Olivier et Sophia. J'ai été président du conseil d'établissement pendant deux ans. Donc, j'ai été à l'origine des conversations actuelles, comme madame disait : le cycle actuel. J'ai été un des initiateurs du cycle actuel. Mais mon cycle avec quatre enfants va durer au moins 10 ans.

1020 Fondateur du comité « Dessine-moi une école » et aussi de l'association de l'AFIDS, l'association des familles de L'Île-des-Sœurs, dont monsieur Antoine Aylwin a présenté ce soir.

1025 Je commence avec un autre préambule d'échéancier. Donc, je dirais qu'il y a 418 jours présentement à la date de ce soir avant le 1er septembre 2014. L'école doit être prête. Donc, nos enfants vous demandent d'agir maintenant. N'assumez pas qu'il est déjà trop tard pour septembre 2014-2015, comme certains intervenants peuvent vous le laisser sous-entendre, c'est faux.

1030 Il y a plusieurs experts... il y a un expert qui est venu hier. Il y en a d'autres qui vont présenter des mémoires ou qui ont présenté. Cet échéancier-là est réaliste. Qui aurait cru qu'on serait ici en juillet, en pleine période de vacances, à une consultation OCPM? Certainement pas vous. Donc, je pense que tout est possible, n'est-ce pas?

1035 Donc, tout est possible dans la réalisation d'un projet, si toutes les instances et si votre rapport est déposé, le conseil de ville agit sur le rapport d'une façon positive comme on le souhaite, comme je le souhaite personnellement.

1040 Les échéanciers peuvent se resserrer. Il y a des choses qui peuvent se faire en parallèle. Et moi je ne suis pas d'avis, donc c'est mon mémoire personnel, ce soir, je ne suis pas d'avis qu'il est trop tard pour septembre 2014, qu'on doit abandonner et dire : « Bien, prenons notre temps. Analysons d'autres sites. » Non, il y a urgence d'agir. Il y a urgence d'agir maintenant.

Un petit sommaire bref. Oui, je vais passer au niveau, sur tous les éléments du mémoire, cinq éléments en particulier : le besoin actuel, le besoin futur, les éléments développement

1045 durable, le déplacement actif, et, oui, le plan d'urbanisme a une inclusion. Je suis un des instigateurs de cette inclusion dans le plan d'urbanisme. Je suis allé me présenter, moi, au conseil. J'ai participé à l'exercice démocratique pour faire le point que l'école devrait être considérée dans le plan d'urbanisme 2010. Et elle l'est déjà considérée.

1050 Le besoin. Je ne vais pas passer en long et en large sur l'historique. Vous avez eu l'historique, les roulettes jusqu'à aujourd'hui. Les agrandissements, ce n'est pas une façon de faire. Les parents, on n'en veut pas d'agrandissement. Il y en a eu trois, il aurait dû y avoir une deuxième école. Moi je ne faisais pas partie du cycle, comme on a expliqué auparavant, mais il y aurait dû avoir déjà une deuxième école.

1055 Donc, ce n'est pas une façon de procéder. On ne veut pas qu'il y ait un agrandissement au parc de la Fontaine. On veut qu'il y ait une école qui rencontre les besoins. Puis selon la démographie, on voit qu'il y a potentiellement une troisième école. Bien, on construira une troisième école. On ne veut pas d'agrandissement. Ce n'est pas une façon d'entasser 1 000 élèves dans une école. Ce n'est pas ça qu'on veut comme parent pour nos enfants.

1060 Donc, moi, vous voyez l'historique des trois agrandissements. Et à travers les différents cycles, il y a eu beaucoup de dissensions, il y a eu des débats qui se sont faits sur la géographie de L'Île-des-Sœurs et le fait que le 20 kilomètres à respecter pour déplacer les élèves, ce n'était pas réaliste à considérer.

1065 J'ai mis dans mon mémoire des citations. Monsieur Henri-François Gautrin qui s'est levé à l'Assemblée nationale en 2001, qui a exigé d'avoir une nouvelle école. Qui a dit : « Coudons, est-ce que vous réalisez que c'est une île, L'Île-des-Sœurs, et qu'il y avait de la moisissure dans les roulettes. » Donc, à ce moment-là, et encore aujourd'hui, monsieur Henri-François Gautrin a joué un rôle exceptionnel dans le développement du dossier. Bien, vous voyez qu'aujourd'hui, il y
1070 en a un consensus.

Vous avez les parents... oui, je respecte l'opinion des gens qui s'opposent au projet. Puis je ne suis pas ici pour les dénigrer ce soir. Moi, je parle en mon nom personnel. Mais toutes les

1075 instances, autant provinciales que municipales, scolaires, sont du même avis qu'il y a un consensus d'agir maintenant et ils se sont entendus sur un site. Qu'est-ce qu'on attend? Allons-y maintenant.

1080 Le besoin est à long terme. C'est une problématique qui a été démontrée de tous les angles inimaginables. J'ai parlé personnellement, moi-même, à monsieur Ducharme au MELS à Québec, le statisticien du ministère de l'Éducation et des Loisirs du Québec, à plusieurs reprises. On a sorti des chiffres pour le secteur de L'Île-des-Sœurs. On a regardé la démographie. L'arrondissement a fait la même chose, a engagé un démographe indépendant dans l'année 2011, je crois! C'est ça, le 21 septembre 2011. Pour faire exactement le même exercice. La commission scolaire, madame Maillot qui était là dans les dernières séances d'information, 1085 travaille avec ses fonctionnaires depuis des années pour faire, d'une façon précise, des calculs démographiques. Ils sont tous en accord. Encore une fois, il y a un consensus que le problème est là à long terme.

1090 Donc, cette école-là, on la veut maintenant. Et, oui, il y a un besoin qui est démontré. Tout dépendant du scénario démographique que vous regardez, ça peut être plus tôt ou plus tard, mais 2021 semble être ce que monsieur Sylvain a dit lors de la dernière consultation. Donc, je vais accepter sa réponse, 2020, 2021. Si on prend l'hypothèse de 1 000 plus 450 ou maximum 492 pour la nouvelle école.

1095 Mon troisième point, c'est un des plus importants. En fait, le troisième point et le quatrième point, j'ai mis beaucoup d'accent dans mon mémoire. Merci de l'avoir lu. Mais j'ai recensé beaucoup d'exemples d'écoles LEED.

1100 Donc, je suis ici pour faire la promotion, comme j'ai mentionné, Green Apple, des écoles vertes. Il y a plusieurs façons de construire une école verte. Je suis tout à fait réaliste. Je comprends que la commission scolaire est dans un échéancier serré. On leur demande d'être dans un échéancier serré, d'agir rapidement sur notre dossier d'école. Mais il y a plusieurs beaux exemples – parce que, étant donné que le projet n'est pas terminé encore, il y a une opportunité d'architecture, d'ingénierie. Il y a plusieurs experts qui vont plancher sur les plans finaux. Il y a

1105 461 établissements d'enseignement qui sont inscrits à la certification LEED au Canada. Il y a différents niveaux de certification. Ça peut être certifié jusqu'à platine. Comme par exemple l'école David Suzuki en Ontario qui est platine. Et au Québec, on a le luxe d'avoir aussi une école LEED qui est l'école primaire Grande-Hermine dans la ville de Québec, Limoilou, je crois, le quartier, si je ne me trompe pas.

1110
Donc, je me permets de présenter ça, pas comme expert. Je suis un citoyen qui connaît le dossier depuis 2010, qui a été président du conseil d'établissement. Je me suis renseigné sur le dossier et j'ai vu beaucoup de beaux exemples d'écoles vertes. C'est ce que je souhaite pour notre école à L'Île-des-Sœurs.

1115
Le développement durable, le cachet rustique de L'Île-des-Sœurs n'appartient pas aux gens qui étaient là en 1969. Je suis résidant depuis 2000. Moi aussi, je veux un parc pour mes enfants. Moi aussi, je veux des espaces verts et je pense que ça s'harmonise ensemble. Il y a façon de concilier les deux et on le voit avec le projet actuel.

1120
Je crois personnellement, et mon argumentaire que j'ai fait dans le mémoire que je vous présente ce soir aussi, c'est que l'école, elle respecte les principes de développement durable dans le projet qui a déjà été déposé. L'architecte de la commission scolaire qui était là dans les dernières soirées d'information... parce que moi je lui ai posé la question, c'était une de mes questions que j'ai posées à la séance. Et textuellement, dans le verbatim, qui a été très bien fait d'ailleurs par votre commission, on voit les 10 points d'intégration qui, pour moi, qui est un début de piste dans la bonne direction pour que l'école soit orientée verte. Et je ne vais pas passer à travers l'énumération de chacun des points. Mais dans ces 10 points-là, déjà il y a un pas vers une école verte qui a été franchi, qui est positif, dans les contraintes du site naturellement, dans le carrefour giratoire avec la canalisation que je pense qu'on a parlé à plusieurs reprises. Donc, déjà, pour moi, l'école répond à ces critères-là.

1130
Mieux que ça, j'ai fait beaucoup de recherches sur, encore une fois, un peu comme une étude de littérature, « Architecture week », qui est une revue quand même bien cotée, mentionne : « Quels seraient les quatre principaux thèmes ou les thèmes d'implantation d'une

1135

école verte », qu'ils appellent en anglais « Sustainable school ». Et ces quatre thèmes-là, je les vois représentés dans le projet et dans le choix du site du triangle et du parc de la Fontaine.

1140 Au centre de l'unité géographique, près des accès routiers, liés à des sentiers pédestres, pistes cyclables, favorisent la marche, le vélo, à l'extérieur des milieux humides et habitats naturels.

1145 On s'entend que le triangle, c'est du gazon qui a été rajouté avec une entente de rétrocession parc. Ce n'est pas un espace naturel. Il n'y a pas de bassin d'eau. Il n'y a pas d'oiseaux. Contrairement à ce qui est proposé au boisé Saint-Paul et au lac des Battures. Faire une école là, non merci.

1150 C'est lié au réseau existant des transports d'égout. On en a parlé. Bien, le choix, de la façon que les bâtiments ou les volumes sont imposés suite à ça. Donc, déjà là, ces critères-là sont respectés.

1155 Il y a plusieurs intervenants, je crois même que madame Suzie Pellerin vous a soumis une opinion de la coalition poids pour dire exactement les mêmes choses que je vous dis présentement. À l'époque, elle m'avait même écrit une lettre d'appui au site du parc de la Fontaine disant que le site la Fontaine, c'était un emplacement au cœur du quartier résidentiel. Ça va favoriser les déplacements actifs. Ça inclut une infrastructure sportive, mode actif, accès piétonnier et ça comprend des mesures d'apaisement.

1160 Je vais parler brièvement des mesures d'apaisement. Je n'ai pas un mémoire complet sur la circulation. J'ai de l'argumentaire. Pour moi, l'ajout d'un brigadier scolaire, qui est probablement le même brigadier qui est là sur Berlioz, qui ne sera plus requis parce qu'on va complètement désengorger la Pointe-Sud et l'école actuelle. Pensez-y, 492 élèves qu'on va prendre de l'école actuelle, qu'on va transférer à moyen ou à long terme. Tout ce trafic-là va être enlevé. La brigadière actuelle, point d'interrogation. Est-ce qu'elle va être requise? Le coût de
1165 maintenir ce service-là pourrait être déplacé pour amener une mesure de mitigation directement à l'endroit de l'école projetée.

1170 Quatrième argument. L'école va favoriser le transport actif sécuritaire. Donc, oui, le transport actif, mais sécuritaire. Les facteurs qui encouragent nos enfants à marcher à l'école, la proximité de l'école. Monsieur de l'AFIDS, qui est mon association, a bien démontré sur la carte géographiquement la densité de population alentour de l'école. Je pense qu'on n'a pas besoin d'y revenir.

1175 Les enfants veulent être accompagnés. Il y a plusieurs mesures d'accompagnement dont l'école fait la promotion. Il y a des programmes de Vélo Québec, mais il y a des programmes qui s'appellent « Marchons vers l'école » qui existent déjà. Vous avez vu les articles dans les journaux, 500 élèves participent à ces événements-là. Si on les encadre correctement, on pourrait s'assurer qu'il y a bel et bien une école de 100% marcheurs.

1180 Moi, je crois que le site, il est optimal afin de promouvoir le déplacement actif. Les bassins d'enfants sont alentour. Les mesures ont été faites. Le carrefour giratoire, je vais vous en présenter, moi, des carrefours giratoires. Il y a au-dessus de 50 écoles que j'ai trouvées en Amérique du Nord qui ont des carrefours giratoires. Je ne me prétends pas un expert. Je ne suis pas architecte. J'ai simplement fait une revue de la littérature. Je vous donne un exemple d'Alpine dans l'état d'Utah où est-ce qu'on voit l'école. Dans ce moment-là, ils ont mis des feux clignotants. Donc, ce n'est pas un feu de circulation, ça, c'est simplement un feu piétonnier, mais
1185 il y a aussi un brigadier scolaire aux heures d'école.

1190 Et je vous ai mis le lien vers la compagnie qui est Ourston Roundabout Engineering, qui est une compagnie d'ingénierie qui fait l'aménagement des carrefours giratoires en Amérique du Nord. Et eux ont fait le recensement de 50 projets, 30 écoles, qui sont à proximité ou directement aux abords d'un carrefour giratoire.

1195 Alors, les gens qui s'opposent au projet, qui parlent au nom de mes enfants, qui viennent de parler de la sécurité de mes enfants, on repassera, s'il vous plaît. Dans mon opinion personnelle, et j'en ai quatre, et je suis un utilisateur de l'école, les quatre vont utiliser l'école. Je vais à l'école moi aussi. Le carrefour giratoire ne m'effraie pas. Au contraire, je trouve que la proximité des gens qui vont marcher vont arriver d'une section différente du carrefour giratoire. À

part la Grande Allée qui va traverser la rue, tous les autres vont pas se promener dans le carrefour giratoire. Ils vont être complètement de l'autre côté de l'accès.

1200

Il y a plusieurs bénéfices au transport actif. La marche, c'est bon pour nos enfants. Ça va favoriser le développement social, leur autonomie, leur façon de se déplacer, apprendre à se déplacer de façon sécuritaire. C'est essentiel pour nos enfants à cet âge-là. Ça va prévenir l'obésité. Ça va augmenter leur temps d'activité physique. Ça va permettre de s'approprier leur quartier. Oui, ça leur appartient. Il y a des milliers... vous avez vu le recensement 2011, il y a des milliers de familles à L'Île-des-Sœurs. On veut notre place à L'Île-des-Sœurs. On veut que nos enfants s'approprient leur quartier. Ils vont développer les habiletés au développement et leur autonomie.

1205

Même le groupe Équiterre a publié des recommandations. Donc, Équiterre qui aura des recommandations sur la localisation des édifices publics. On voit clairement que ces recommandations vont dans le sens du site du triangle la Fontaine.

1210

Le cinquième point, j'en ai parlé brièvement. Madame parlait précédemment qu'il n'y a pas de caractère pour l'école dans le plan d'urbanisme. C'est complètement faux. J'étais présent. On l'a fait même changer dans le projet de consultation du plan d'urbanisme. Plusieurs des parents qui sont ici ce soir étaient là avec moi. On est allé au micro, comme je fais ce soir. On a expliqué les bienfaits et l'importance, l'urgence d'avoir une place pour l'école dans le plan d'urbanisme. Ça a été rajouté. Monsieur Sylvain en a fait référence lors de la dernière consultation.

1215

1220

Donc, le plan inclut une action directe en situant l'école. Et mieux que ça, dans, je dirais, l'urbanisme 101, les écoles primaires localisées au centre de l'unité géographique, ça fait juste trop de sens. C'est ça qui est recommandé dans les règles d'urbanisme. 10% d'aire de parc, des points de service locaux, configuration des bâtiments qui assurent l'accès sécuritaire aux services. Encore une fois, tous ces critères-là sont retenus.

1225

1230 Donc, moi je dis oui. Je dis oui à une école 3-18 au site proposé, au triangle. Oui, j'aimerais avoir des éléments additionnels de développement durable, mais dans les contraintes actuelles, je trouve que la commission scolaire, le promoteur a fait des pas de géant. Puis j'ai
1235 hâte de voir l'évolution du dossier, des plans d'architecture qui vont... comme monsieur mentionnait, peut-être la pointe, l'orientation sud. Il y a des éléments de géothermie. Il y a plusieurs choses qui pourraient être rajoutées : un gymnase double, une construction sans aire de stationnement. C'est parfait. Il y a du stationnement en quantité industrielle avec Sandalwood juste l'autre côté de la rue, puis dans le parc.

1240 Moi, je ne suis pas d'avis qu'on devrait utiliser les rues. Si j'étais résidant comme les gens qui sont à proximité, j'aurais la même réaction. « Ne venez pas stationner dans ma rue. » Donc, moi, je parle en mon nom personnel, je ne voudrais pas qu'on assume que les places
1245 dans les rues vont être utilisées. Au contraire, il y en a déjà beaucoup dans le parc de la Fontaine, dans le stationnement existant. Et avec une entente de collaboration avec Sandalwood, SAQ et tous les autres commerces, les stationnements sont vides. Voilà.

1245 Et le thème de mon mémoire « Dessine-moi une école », c'est parti des Fables de Lafontaine. Et je dirais ce soir à mes filles, à mes enfants : « Oui, papa va vous en dessiner une école. » Et je vous remercie de votre temps.

Mme NICOLE BRODEUR, commissaire :

1250 Merci beaucoup de votre présentation. Moi, j'aurais une question en relation avec des interventions qui ont été faites hier, et particulièrement cet après-midi, sur le fait que l'école actuellement est très, comment dire, il y a plus d'enfants que ce que normalement on devrait retrouver dans une école de ce niveau-là et de la taille habituelle.

1255 Et je me demandais si vous aviez eu l'occasion de réfléchir à des façons de – passez-moi l'expression – désengorger l'école actuellement. Compte tenu de toutes les problématiques de divers ordres qu'on nous a exposés, qui vont de la santé psychologique des enfants à leur santé physique et au fait que des enseignements spécialisés ne puissent pas se donner ou se

1260 donnent dans les mauvaises conditions, ou que des services spécialisés se donnent dans des mauvaises conditions. Au fait que les classes d'accueil doivent, pour les enfants d'origine émigrante, doivent se donner à l'extérieur, ce qui expose ces enfants-là à des heures de transport considérables.

1265 Est-ce que vous avez des idées sur des façons pour le faire pour la prochaine année parce que ça va se vivre. La prochaine année, c'est septembre, la prochaine rentrée?

PRÉSIDENT :

1270 En fait, dès septembre 2013.

M. OLIVIER DROUIN :

1275 Oui. Vous venez d'énumérer tous les éléments de stratégie transitoire auxquels j'ai participé en tant que membre du conseil d'établissement. Donc, je peux vous dire que le corps professoral avait un plan de l'école en 2010, lorsqu'on a soulevé la problématique. Et monsieur David Laflèche, je pense, en tout cas, David, Geneviève, plusieurs professeurs de l'école nous ont aidés à trouver des façons d'optimiser les locaux existants. On a pris un local de musique. Même encore, il y a encore deux locaux qui pourraient être optimisés. Monsieur Vincent a fait la mention au conseil d'établissement cette année.

1280 Donc, pour cette année, je pense que les transferts qui ont déjà eu lieu sont maintenus. Il n'y a pas de transfert additionnel, mais ça, c'était en date du mois de mai, début juin. Et s'il y en a, il y a deux locaux présentement de contingence. Mais on parle de contingence sur 1 000 élèves, on s'entend.

1285 Donc, ce qui a été mis de l'avant, le transfert des classes d'accueil, il y a des locaux qui sont utilisés ici pour des services professionnels dans le sous-sol du centre Elgar, pour le service de garde. C'est tout des choses qui... mais les idées, on en parle depuis presque trois ans. On a parlé d'utiliser des locaux au campus Bell, ici, au centre communautaire, à l'église. Je pourrais

1290 vous faire l'énumération pendant plusieurs minutes de toutes les mesures transitoires qu'on a discutées. Par contre, elles ne sont pas toutes réalisables. Parce que si on offre un local à des élèves, il faut offrir les services, la cour d'école, le transport scolaire. Et tout ça n'était pas réconciliable avec l'organisation de l'école actuelle. D'où les mesures qui ont été mises en place présentement.

1295 Ce qui a été discuté cette année, c'est que le taux de francisation des classes de maternelle, il y a presque une classe ou deux, je n'ai pas les chiffres exacts, une classe ou deux de maternelle qui est presque entièrement non francophone. Donc, il y aurait l'équivalent de classes d'accueil maternelles qui pourraient aussi, dans un scénario catastrophe, aussi être données à Verdun.

1300 Donc, c'est les seules choses qui sont sur la table. On est rendu au bout de la corde. On n'en a plus d'autres mesures transitoires.

1305 **Mme NICOLE BRODEUR, commissaire :**

Mais les enseignements qui sont donnés à Verdun, ils ne pourraient pas être donnés sur des emplacements à L'Île-des-Sœurs même?

1310 **M. OLIVIER DROUIN :**

Oui. Bien, c'est ce que j'essaie de communiquer, peut-être d'une façon gauche, mais oui. La réponse serait théoriquement oui. Par exemple, on pourrait prendre un local ici, mais ce local-là doit être aménagé avec un espace pour que les enfants, aux récréations, puissent aller dehors, pour qu'il y ait un service de garde.

1315 **Mme NICOLE BRODEUR, commissaire :**

Puis il n'y en a pas du tout?

1320

M. OLIVIER DROUIN :

Il n'y en a pas.

1325 **Mme NICOLE BRODEUR, commissaire :**

Ça a été exploré, ça?

M. OLIVIER DROUIN :

1330

Ça a été exploré par les conseils d'établissement dans lesquels moi j'ai fait partie pendant deux ans, et même cette année, donc dans les trois dernières années. Ça a été exploré en long et en large, en collaboration, d'une façon concertée entre les professeurs, le service de garde, les parents, la communauté. Ça a été même imaginé. Et on en est où est-ce qu'on en est. J'aimerais vous donner une meilleure réponse, mais...

1335

PRÉSIDENT :

Mais je vais vous permettre d'aller un petit peu plus loin. Parce que, c'est ça, moi je suis aussi un parent. Les écoles temporaires, là, les bâtiments temporaires, c'est des choses qui existent.

1340

M. OLIVIER DROUIN :

Oui.

1345

PRÉSIDENT :

Est-ce que cette alternative-là n'a jamais aussi été étudiée? Nous, on a été saisi depuis quelque temps, avec tout ce qu'on lit, puis tout ce que vous nous avez dit, de la situation à l'école qui nous apparaît totalement inadmissible. Totalement inadmissible.

1350

M. OLIVIER DROUIN :

Vous faites référence aux roulottes?

1355 **PRÉSIDENT :**

Bien, c'est-à-dire, on pouvait parler des roulottes en 1960, là, mais aujourd'hui il y a quand même des bâtiments préfabriqués. Dans des mesures d'urgence, on arrive, on installe une école dans l'espace de quelques mois. L'ensemble de l'école est là, les cafétérias, les salles
1360 de toilettes, les laboratoires, et cetera. Puis ici, là, je ne sais pas, quand vous nous abordez ça, c'est comme si on presse un citron à un point où c'est la santé des enfants qui est comme atteinte.

Puis, nous, comme commissaires, ont aimerait ça que vous nous en parliez davantage
1365 parce que, pour nous, l'école, c'est seulement, peut-être septembre 2014. Mais il y a septembre 2013, il y a toute l'année 2013, il y a 1 150 enfants qui vont être encore placés dans des conditions qui nous apparaissent – moi, je suis l'âge d'être un grand-père – qui nous apparaissent inadmissibles. Puis c'est pour ça que... je ne sais pas, cette question-là, je sais que vous avez travaillé beaucoup là-dessus. Mais pour l'avoir vécu personnellement, quand l'école
1370 de ma fille a été incendiée, dans l'espace de trois mois, ils sont arrivés avec une école de 600 enfants qui était entièrement équipée.

Alors, pour moi, comment ça se fait qu'on n'est pas capable à L'Île-des-Sœurs d'avoir un terrain qui n'est même pas prévu pour une école, puis d'installer au moins quelque chose pour
1375 accueillir 300, 400 enfants. Est-ce que ce n'est pas possible, ça?

M. OLIVIER DROUIN :

Je partage... bien, comme je ne suis pas un politicien ou membre du conseil
1380 d'arrondissement, je ne pourrais pas parler de la planification de l'espace. Comme parent, j'ai la même constatation que vous. J'en ai quatre qui sont à l'école, en fait, trois plus un qui s'en vient

en maternelle en septembre. Des exemples, je pense que vous les avez entendus dans différents mémoires.

1385 Mais je demande à ma fille : « Tu es allée jouer dehors à la récréation? – Non, papa. Il pleuvait, on est resté dans le corridor. As-tu mangé aujourd'hui ton lunch? – Oui, papa. J'ai mangé dans ma classe. » Moi, je n'utilise pas des services spécialisés comme l'ergothérapeute, mais tous les témoignages qu'on a eus au service, à l'extérieur, partagent leurs locaux.

1390 Donc, est-ce qu'on pourrait avoir, pas des roulottes, mais des bâtiments temporaires? Il faudrait trouver l'espace pour le faire. J'ai entendu des exemples. Là, la mémoire me bloque, là, c'est un peu la nervosité. Mais je sais qu'il y a des exemples. Je pense que c'est dans le West Island où est-ce que l'école a été budgétée, accepté par le MELS. Le terrain est choisi. Elle est en construction. Et ils ont mis temporairement des bâtiments temporaires.

1395 Mais l'école actuelle n'est pas aménagée. On est déjà restreint en espace physique, ici à Elgar, en fait, on est dans l'école actuelle, pour mettre des bâtiments temporaires. On les mettrait où? Dans le stationnement? Donc, il y a des contraintes physiques ici. Donc, il faudrait les déplacer. Donc, déplacer le corps professoral. Donc, déplacer les services, la cour d'école. C'est très complexe. Et la direction n'a pas envisagé cette option-là. Mais on va peut-être se rendre là.

1400 Mais, moi j'ai confiance. Comme je vous ai dit, laissez-vous pas berner par la rhétorique qui dit : « Non, non, vous avez déjà manqué l'échéancier. » Au contraire, l'échéancier est encore réaliste pour septembre 2014. C'est ma conviction personnelle, profonde.

1405

PRÉSIDENT :

D'accord. Merci beaucoup, Monsieur.

1410

M. JEAN CAOUETTE, commissaire :

1415 Qu'est-ce qui vous rend confiant, qu'est-ce qui vous donne cette confiance dans le respect potentiel de l'échéancier?

M. OLIVIER DROUIN :

1420 À travers les années – là, je n'ai pas d'appui visuel pour mes propos – mais à travers les années, même il y a un des directeurs à l'intérieur de la commission scolaire qui est décédé, monsieur Bernière, qui était le premier à nous avoir présenté un échéancier, rentrait en sept, huit mois de construction, avec, je pense, un mois ou deux de plan et devis. Puis là, je n'ai pas toutes les étapes, mais dans un 12 mois, 13 mois, c'était réaliste et envisageable. C'était très serré, on
1425 s'entend, mais il faut faire des choses en parallèle. Puis je pense que le dossier d'école, on est rendu à l'OCPM, il est déjà avancé. On n'est pas à l'étape zéro où est-ce qu'on commence une construction.

1430 C'est pour ça que j'ai un niveau de confiance que l'échéancier est réalisable si on s'y met. Si votre rapport, selon mes recommandations, est favorable et naturellement que du côté politique, ils prennent votre recommandation favorable en considération au conseil de ville, tout ça avant les élections. Moi, quand il y a des partis politiques qui font des énoncés que : « Vous devriez reporter votre consultation après les élections », les bras me tombent. Je ne sais plus par où commencer là, pour ne pas les nommer, Projet Montréal dont monsieur Kugelmass était là
1435 hier soir. C'est épouvantable de faire de la politique sur le dos des enfants comme ça, ça n'a pas de bon sens.

PRÉSIDENT :

1440 Merci beaucoup, Monsieur. J'appellerais madame Marie-Hélène Demers, s'il vous plaît. Bonsoir, Madame Demers.

Mme MARIE-HÉLÈNE DEMERS :

1445

Bonsoir, bonsoir. Alors, bonsoir. Marie-Hélène Demers. Ce soir, je vous présente mon mémoire à titre personnel. En fait, le thème de mon mémoire, c'est que depuis 2011, je milite personnellement corps et âme, puis le mot est faible, là, pour une école dans le parc de la Fontaine.

1450

Ce que vous voyez comme illustration, ici, ça a été fait par une des parents, Lydia Albert qui était là hier. J'ai collé dans ma voiture pendant un mois, il y a deux ans, cette affiche-là, puis j'avais écrit : « Une école pour Sophia, puis une école pour Olivier. » Alors, ça fait deux ans que je milite corps et âme. Je vais vous présenter mon propos.

1455

Je suis une maman de quatre enfants. C'est les mêmes que monsieur Drouin. En fait, petite parenthèse, c'est grâce à ce débat qu'on s'est rencontrés. Alors, un jour, on fera nos mémoires et on pourra raconter que c'est grâce à ce débat que nous sommes maintenant mariés.

1460

Donc, quatre enfants qui fréquentent l'école. Mes enfants m'ont vue faire du porte-à-porte, m'ont vue faire un peu de pression, m'ont vue faire signer des pétitions. Il y a pas rien que mes enfants n'ont pas vu depuis deux ans. Maintenant, les quatre. Je suis née sur l'île en 70, j'habitais sur François. C'est ma première résidence. Je ne m'en rappelle pas trop. Mes parents ont décidé de quitter quand ils voyaient que les infrastructures de l'école primaire n'étaient pas suffisantes. Mais depuis la situation a changé.

1465

1470

Moi, en 2004, on avait choisi de fonder notre famille ici, sur L'Île-des-Sœurs, sur la rue Terry-Fox. Donc, zone 4. Et quand je voyais les problématiques d'école, quand j'entendais les problématiques, j'étais très inquiète. J'ai inscrit mes enfants à l'époque à l'école privée. Je m'en allais, soit que je m'en allais ou que je déménageais, ou que j'envoyais mes enfants ailleurs. Et quand j'ai entendu que l'octroi du 10 M\$ est sorti, ça m'a rassurée. Et là, j'ai commencé à m'impliquer.

1475 Donc, c'est à partir de ce moment-là que je suis sur le conseil d'établissement d'école depuis ce moment. Et qu'on a fondé aussi l'AFIDS en 2012.

1480 Je me réjouis du projet depuis 2011. À deux pas de mon lieu de résidence, zone 4 maintenant. Je suis dans la zone Corot. Donc, mes enfants iraient à cette école, école de quartier, et cetera, pôle communautaire, et cetera. C'est un projet de développement durable pour toutes les raisons qu'on a évoquées : transport actif, pour ta collectivité.

1485 Donc, je me réjouis. J'ai dit : « Youpi! » quand j'ai vu ce projet. Même à l'époque, en 2011, il y avait le projet sur le stationnement du parc de la Fontaine, et le triangle a été mentionné en 2011 comme une option aussi possible. Donc, ça fait deux ans qu'on parle du même projet, puis on n'aboutit pas.

1490 Pour moi, il y a eu un choc, le premier choc, ça a été les séances de mai 2011, ici, quand les projets ont été présentés. Puis j'ai entendu les opposants soucieux de protéger des arbres et tout ce qui avait été fait autour de ça. Pour moi, ça a été la première manifestation proche dans ma vie du « Not in my backyard. Pas dans ma cour ». C'était clair que c'était ça.

1495 Moi aussi, l'école était dans ma cour sur Terry-Fox, et j'ai été très réjouie de l'apprendre. Et avoir fait le porte-à-porte, avoir rencontré les citoyens, je voyais très bien qu'il y avait beaucoup de bons points pour amener ce projet-là dans la cour, dans notre cour. Et malheureusement quand j'entendais les préoccupations des opposants, j'entendais toute la désinformation autour, qu'on allait scraper un parc, alors que ce n'était pas vrai. Et même en ce moment, le triangle, ce n'est pas une préoccupation d'éviter un parc.

1500 Donc, pour moi, ça a été le choc. Ça a été vraiment l'énergie pour me mobiliser, puis pour s'assurer qu'on se batte pour ce projet.

1505 J'ai participé, j'ai été recrutée par l'arrondissement Verdun. J'ai participé au premier comité de travail de Verdun. On a épluché trois soirs, tout, l'historique, les sites, les 25 sites. On les a regardés. On a pris nos règles. On a dit : « Ça rentrerait-tu au parc X, Y, Z. » On les a tous

1510 regardés. On a entendu toutes les problématiques que certains parcs, on ne peut pas creuser. Bon, on les a regardés. On a épluché des rapports. C'était tout à livre ouvert. C'était ici au centre Elgar, ces consultations-là. Échanger des idées. On a fait des recommandations, puis en faisant mon porte-à-porte, en me promenant, on a considéré tous les aspects pour s'assurer que ce projet s'intègre bien.

1515 On parle d'un projet qui, à l'époque, était sur un stationnement. Aujourd'hui, il est sur le triangle. On pourrait dire que les préoccupations d'il y a deux ans sont les mêmes, puis les recommandations qui ont été faites et qui sont faites aujourd'hui ont été prises en compte.

Donc, on n'a pas besoin de consulter. On est prêt à construire. Les recommandations sont déjà tenues compte dans le projet actuel, comme ça a été il y a deux ans.

1520 Et cette époque-là où on s'est mobilisé, on a fait signer une pétition. On était dans les arrêts d'autobus, à l'école, dans les parcs. 1 000 parents ont signé la pétition pour un parc-école. On l'a déposé. On a participé, en fait, on était un groupe de parents mobilisé à tout faire ça, tous les matins, avec les contraintes... puis c'était à ce moment-là, il y avait l'école qui commençait. Donc, on essayait de tout faire pendant qu'on s'occupait de nos enfants. Bref, 1 000 parents ont signé la pétition. Et on a organisé un gros pique-nique pour mobiliser au parc de la Fontaine, 1525 justement parce que ce projet-là, ce n'est pas juste deux, trois personnes qui le veulent, c'est des milliers de parents.

1530 Puis l'impasse, c'est justement dans le processus du rejet, c'est tout ça. L'impasse et l'injustice. Je l'ai vraiment vécu comme une injustice. C'est que, quand on regarde les zones, je vous l'ai montré tantôt, 50% de la clientèle de la future école n'avait pas le droit de signer le registre. C'est les zones 1, 3 et 5 qui n'avaient pas le droit de le signer. Et grâce à la résolution, finalement, de changer le terme « école primaire », parce qu'on aurait pu, on aurait pu il y a deux ans construire une prison dans le parc de la Fontaine, mais pas une école primaire. C'est une injustice, mais là, ça a été résolu à l'unanimité.

1535

Quand on regarde un peu plus, ça, c'est les zones qui avaient le droit de signer le registre. J'étais sur Terry-Fox, on les a... et au niveau des zones 1, 3, 5 qui n'avaient pas le droit de le signer. Donc, c'était une injustice. Et finalement, quand on regarde particulièrement, c'est pour ça que dans le processus, on a perdu deux ans, en fait, dans le processus.

1540

Et puis je vais revenir tantôt à vos questions de comment désengorger l'école. En fait, on aurait pu désengorger l'école dès cette année si on avait... même avant. Nous, on regardait 2012 pour que l'école soit construite, puis on a perdu deux ans. Alors, c'est trop tard, c'est maintenant qu'il la faut, l'école.

1545

Finalement, c'est ça, on retourne à la case départ. On a perdu deux ans. Puis pourquoi on revient toujours, et toujours, et toujours, et toujours au parc de la Fontaine? Même s'il y en a qui pensent qu'il y a d'autres sites, pourquoi on revient toujours à ça?

1550

Bien, il y a trois points principaux. C'est planifié depuis les années 60. Il y avait trois parcs-écoles. On en a parlé tantôt, je ne veux pas m'attarder trop. Mais le concept de parc-école, de concentrer des équipements communautaires d'école dans des endroits avec des pôles, c'est logique, ça fait plein de sens.

1555

Si on avait décidé de dire : où est le meilleur site. Bien, le parc de la Fontaine, c'est un de ces sites-là qui est autour de bassin. Donc, c'est planifié dans un plan. Alors, ce n'est pas d'hier qu'on parle de ce site-là. C'est central.

1560

La diminution du trafic. En fait, je vais revenir un peu à comment on diminue le trafic, on diminue le nombre d'autobus. On pourrait retirer la brigadière, puis augmenter le nombre d'élèves marcheurs.

1565

Quand on regarde un peu plus la carte, au niveau des zones. Quand on regarde les zones 2 et 4, c'est les zones qui ont signé le registre. Les zones 3 et 5, ce sont toutes des zones où les élèves marcheurs n'ont pas à traverser de carrefour giratoire, peuvent marcher. Je suis

personnellement dans la zone 3. Et on va le faire, on marche déjà le matin. Alors, pour nous, ça va être encore plus rapide.

1570 Donc, toutes ces zones-là, aujourd'hui, qu'est-ce qu'elles font? Elles partent de leur lieu de résidence et remontent le boulevard de L'Île-des-Sœurs pour aller à l'école, et après ça, contribuent au trafic qui s'empile. Donc, finalement, ces gens-là, ils n'ont pas un comportement normal, je veux dire, au lieu de sortir de l'île, ils retournent dans le fond de l'île pour ressortir. Donc, ça va rééquilibrer ce projet-là, le trafic de L'Île-des-Sœurs, parce que de toute façon... puis un des points, c'est que l'été, une journée pédagogique, il y en pas de bouchon sur le boulevard
1575 de L'Île-des-Sœurs en partant de la Pointe-Sud jusqu'à Berlioz et boulevard Île-des-Sœurs, il n'y en a pas. Il n'y en a pas. Congé pédagogique, un vendredi matin il n'y a pas d'école, il n'y a pas de trafic.

1580 Donc, finalement, ce que ça veut dire, c'est que la situation du fait qu'il y a 1 000 élèves à l'école actuelle et que ces zones marcheurs là doivent prendre... les parents, c'est trop loin pour marcher, contribuent au trafic qui serait équilibré.

1585 Même chose, les zones 2 et 4 sont des zones dans la première vague d'autobus, plus besoin d'une première vague parce que ces élèves-là seraient marcheurs.

1585 Et le brigadier qui est actuellement, bien, il serait juste déplacé dans le carrefour giratoire, puis je pense que ça vaut la peine de regarder des incitatifs de sécurité par rapport à ça.

1590 Donc, somme toute, c'est un site qui est bien placé, puis qui augmente le nombre d'élèves marcheurs.

1595 Puis ce site de triangle, bien, il est prêt maintenant, pour la rentrée 2014. Puis je vous écoutais tantôt, qu'est-ce qu'on pourrait faire pour 2013? Bien, moi, je suis sur le conseil d'établissement. On a parlé de qu'est-ce qu'on pourrait faire pour septembre. Votre idée – puis ça m'est venu juste comme ça – d'avoir des genres de roulettes ou d'installation.

1600 Pourquoi on n'irait pas directement sur le triangle, cette année? L'école est prête. Les professeurs sont prêts. On a regardé, cette année, dans la dernière année, les incitatifs de programme pour accommoder tout ça. Bien, c'est des idées comme ça, mais je veux dire le triangle est prêt, là, il est prêt pour la rentrée pour autres soins.

Donc, je pense qu'on peut regarder des alternatives comme ça, mais il n'y a pas d'alternative d'attendre encore deux ans. On est déjà stretché par rapport à la situation d'école.

1605 Donc, on vous demande dans le fond de regarder tout ça avec grand intérêt parce qu'il y a urgence d'agir maintenant. On a été tolérant, peut-être trop, comme parents, d'avoir accepté, puis accepté d'agrandir. Puis là, c'est assez. On ne doit pas continuer à tolérer une situation comme ça.

1610 Puis on veut créer un environnement à long terme. On veut laisser un legs, dans le fond, d'une école et d'installations qui vont rester à des générations futures. Et c'est pour ça que ce projet-là, je crois que c'est le seul projet de développement durable qui crée pour la collectivité des infrastructures qui restent. Et puis nos arguments, je crois qu'ils se tiennent très bien par rapport à ça.

1615 J'ai terminé. Ce que je vous montre ici, c'est des photos qui ont été prises au rassemblement d'il y a deux ans où on voit, finalement, que la communauté était tissée serrée, même les commerçants ont tous participé à ce grand rassemblement de 500 parents. Et nous sommes encore très forts et solidaires par rapport à ce projet.

1620 Merci.

PRÉSIDENT :

1625 Merci beaucoup, Madame. Alors, si vous me permettez, c'est sûr qu'il y a plusieurs points qui ont déjà été abordés, puis disons la commission a déjà entendu. Mais je me demandais, moi, c'était une question de source.

Mme MARIE-HÉLÈNE DEMERS :

1630 Oui.

PRÉSIDENT :

1635 Attendez, c'est ici. Quand on dit que dans les années 60, il y avait trois sites qui avaient été prévus pour l'école, dont l'école la Fontaine, est-ce que c'est un document qui serait disponible? Est-ce qu'il y a une source connue, par exemple, de l'emplacement de ces trois écoles, puis de la taille des terrains qui avaient été réservés à l'époque?

Mme MARIE-HÉLÈNE DEMERS :

1640 Bien oui. En fait, la première fois que je l'ai vu, c'était à la session du 11 ou 18 mai, il y a deux ans. Ça a été présenté par l'arrondissement. Et après, au comité de travail, on l'a vu, ce document-là. Donc, il est disponible.

1645 **PRÉSIDENT :**

Parfait. Je vous remercie beaucoup, Madame.

Mme MARIE-HÉLÈNE DEMERS :

1650 Merci.

PRÉSIDENT :

1655 Alors, la commission va prendre une pause de 15 minutes, puis on se revoit à 8 h 48.
Merci beaucoup.

PAUSE

1660

PRÉSIDENT :

J'appellerais madame Catherine Chauvin, s'il vous plaît. Bonsoir, Madame Chauvin.

1665

Mme CATHERINE CHAUVIN :

Bonsoir, Monsieur le président, Madame, Monsieur le commissaire. Alors, assurez-vous je ne ferai pas la lecture de mon mémoire. Je vais commencer par me présenter. Donc, Catherine Chauvin, j'habite à l'île depuis 91. Je suis ingénieure de formation puis j'ai, à travers ma carrière, travaillé dans certains domaines d'activités publiques. Notamment, j'ai été commissaire au Bureau d'audience publique sur l'environnement, à l'Office de consultation publique de Montréal, et j'ai aussi été conseillère municipale indépendante au conseil de ville de Verdun de 97 à 2001. Donc, avant les fusions municipales.

1670

1675

Avant de commencer, j'aimerais souligner que, selon mes connaissances, le projet qui est présenté ne correspond pas au principe d'aménagement cité-jardin qu'on connaît à L'Île-des-Sœurs. Sans en faire une longue énumération, les principaux principes d'aménagement, c'est une ségrégation des voies circulaires et piétonnes, pas de bâtiment en façade sur les grandes artères, un très grand dégagement des bâtiments par rapport aux rues, puis un effort soutenu au niveau des aménagements paysagers. Puis dans le projet qu'on nous propose, je ne vois aucun de ces critères-là présents. Et c'est comme ça que j'interprète les commentaires et suggestions de la commission Jacques-Viger.

1680

1685

Je vais tout de suite passer aux conclusions et recommandations puisqu'elles regroupent l'ensemble de mon argumentation dans le mémoire.

Alors, je vais commencer par vous remercier d'être ici présent. En fait, j'aurais aimé que vous soyez ici il y a bien longtemps. Ça fait du bien de voir des gens qui représentent un

1690

organisme indépendant qui viennent écouter les pros et les contres d'une proposition qui nous est soumise. Si vous aviez été là avant, on ne serait peut-être pas rendu là.

1695

Alors, j'ai fait une présentation un peu de l'historique de l'aménagement de L'Île-des-Sœurs dans mon mémoire. Ce qui me permet d'arriver aux conclusions suivantes en ce qui concerne l'offre de la municipalité en équipement collectif. Alors, ça vous a été souligné par plusieurs. Il y a une pénurie d'équipement collectif à l'île.

1700

Lors de l'annexion de L'Île-des-Sœurs à Verdun en 1955, c'était une des conditions de la résolution du conseil de ville de Verdun de ne jamais investir un sou à L'Île-des-Sœurs. Donc, aux développeurs, on a dit : « Vous payerez entièrement pour les infrastructures. » Et c'est un peu la raison pour laquelle aujourd'hui on se retrouve avec si peu d'équipement collectif.

1705

Évidemment, avec la nouvelle ville, il y a certaines choses qui ont changé, notamment les aménagements des accès sur la Pointe-Nord ont été largement financés par la ville centrale à cause de la création d'un pôle d'emploi.

1710

Ce que j'aimerais souligner, ce qui a déjà été dit, c'est que les élus à travers les années ont signé beaucoup de protocoles d'entente avec les différents promoteurs immobiliers sans jamais prévoir de réserve fiscale ou foncière, afin de répondre aux besoins collectifs à l'île.

1715

Ce qu'il faut comprendre, c'est qu'au départ, la planification 3 000 logements par Structures Métropolitaines au cœur de l'île, la ville n'a pas eu besoin d'assurer de services communautaires. Structures Métropolitaines avait ses propres piscines intérieures, puis il y avait les parcs. Puis compte tenu du style de logement qui était offert, c'était jugé comme suffisant. Tout ce qu'on a eu besoin d'aménager à travers les années, c'est une petite bibliothèque.

C'est vraiment avec l'arrivée des familles, vers les années 80, je dirais, donc, du logement privé, familial, que les besoins ont commencé à se faire sentir, et ça n'a pas arrêté depuis.

1720 Dans ce contexte-là, je considère qu'il est très important que la nouvelle école réponde
aux besoins de la population locale, non seulement en service éducatif, mais en service
communautaire, comme c'est le cas de l'école présente. Elle est très utilisée par la communauté
pour toutes sortes d'activités en dehors de l'horaire académique. Et je pense qu'étant donné la
1725 pénurie d'équipement collectif à l'île, c'est une contrainte d'aménagement importante qu'il faut
considérer.

Maintenant, je pense que vous avez longuement eu l'histoire de l'offre de la commission
scolaire, qui n'a pas toujours été la même, en service éducatif à l'île. Alors, c'est une histoire
d'urgence après urgence et d'agrandissement après agrandissement. Et je pense que
1730 maintenant il n'est plus possible de penser qu'on peut encore en mettre plus au pôle Elgar. À
1 000 élèves, là, c'est rendu une question... on a outrepassé une capacité gérable d'un nombre
d'enfants de niveau primaire sur un même site.

Ça m'amène à demander c'est quoi le plan B pour 2013, comme vous l'avez fait en
1735 début de séance.

Alors, ce que la population demande, c'est une planification logique et cohérente des
services éducatifs. Ce n'est pas ce qu'on a vu en présentation. On nous a dit : « On va vous
donner une école 3-18, mais on va en avoir besoin d'une autre plus tard. » Dans le contexte ça
1740 me semble un peu loufoque.

D'après moi, une évaluation plus fine de l'ensemble des besoins de la population
permettrait sûrement de considérer d'autres choix de site pour l'implantation d'un établissement
scolaire.

1745 Ça permettrait sûrement d'arrimer les fonctions éducatives et communautaires dans le
cadre de la construction d'un nouvel équipement collectif. Cette dualité de fonctions est d'une
importance primordiale pour la population de L'Île-des-Sœurs.

1750 Le prochain point concerne la sécurité et la fluidité des déplacements. Alors, il est de mon opinion personnelle qu'on confond au cœur de l'île et au cœur des artères collectrices. Alors, quand on parle d'une école au cœur d'un quartier, c'est l'exemple de l'école ici, au centre Elgar. Tous les bâtiments de Structures Métropolitaines, les enfants qui y habitent peuvent venir à pied sans jamais traverser de rues, à l'école.

1755 C'est ça, pour moi, une école au cœur d'un quartier. Pas une école à côté d'un carrefour giratoire, qui est le lieu de rencontre de tous les véhicules qui, ou presque, qui veulent sortir de l'île. Pour moi, ce n'est pas la définition, en termes de développement durable, d'une école au cœur d'un quartier.

1760 D'après moi, il n'est pas justifié, au plan de la fluidité et de la sécurité des déplacements, d'implanter un équipement collectif à proximité d'une intersection collectrice à caractère artériel et présentant une géométrie complexe.

1765 D'ailleurs, les études et analyses qu'on nous a soumises dans le cadre de la consultation publique n'apportent pas vraiment d'éléments de réponse à ce sujet-là. On parle d'une analyse d'accessibilité et non pas d'une étude d'impact sur la circulation.

1770 Quand on soulève des questions sur le plan de la sécurité des déplacements, que ce soit de tout mode confondu, on ne parle pas juste des véhicules, on parle des déplacements actifs aussi quand on parle de fluidité et de sécurité. Ce qu'on nous répond, c'est qu'on va intervenir au fur et à mesure, puis que les gens vont s'adapter. Étant donné une localisation assez critique sur le plan de la circulation automobile ou véhiculaire, je pense que ce ne sont pas des réponses qui sont rassurantes.

1775 En ce qui concerne le choix de site. Je pense qu'il est important de souligner qu'à travers les 40 dernières années, les parents et les non-parents ont souvent milité pour identifier des sites qui pourraient servir à de l'équipement collectif, dont une école.

1780

J'ai mis dans mon mémoire l'exemple de la firme UniConsult qui, en 99, dans le cadre de la révision du plan d'urbanisme, avait identifié trois sites. Les trois sites, maintenant, ont été développés soit à des fins d'habitations, soit pour l'installation d'un gymnase double ici, ce qui est une bonne chose, ou la transformation de l'ancien marché d'alimentation, en centre, en église, en lieu de culte.

1785

On nous a présenté, en 2011, en fait, en 2011, le processus de consultation publique s'est fait dans le cadre d'un processus d'approbation référendaire lié au changement de zonage. Ça a été un processus que je dirais interne à l'île. L'ensemble de la population n'a pas été appelé à se prononcer. Aujourd'hui c'est le cas, et j'en suis bien heureuse.

1790

Mais toujours est-il que pour bien des gens de l'île, ce qui s'est passé en 2011, on n'y était pas présent. C'est à travers les informations qu'on peut trouver sur Internet que j'ai pris connaissance de la documentation, d'une partie de la documentation qui avait été versée à l'époque. Puis j'ai été étonnée de voir l'analyse de site qui a été présentée. De voir aussi que si le site du triangle avait été présenté en 2011, il aurait été rejeté parce qu'il est trop petit.

1795

Maintenant, en 2013, il ne l'est plus trop petit. On est capable de construire une 3-18 avec un gymnase, qui me semble surprenant. Est-ce que ça veut dire que si on retournait à l'étude de 2011, il y aurait d'autres sites maintenant qui pourraient être considérés?

1800

Je suis personnellement en faveur de l'implantation d'une nouvelle école sur un site excentrique par rapport au centre de l'île. Une telle localisation permettrait d'éviter tout un casse-tête sur le plan de la sécurité et de la fluidité des déplacements en période de pointe, le matin. Elle permettrait aussi, par le fait même, d'assurer contre tout doute la sécurité des enfants de niveau primaire.

1805

Il faudrait prévoir cependant que cette nouvelle école soit desservie par autobus scolaire pour l'ensemble des écoliers et non pas seulement pour les élèves de classe maternelle.

1810 J'explique un peu mon point de vue à cet égard. Je trouve que la localisation qui nous est proposée aujourd'hui n'offre pas assez de garanties sur le plan de la sécurité des enfants. Et je prévois qu'on va s'amuser à mettre des mesures les unes après les autres, de façon à pouvoir corriger une situation qui, au départ, n'était pas la bonne.

1815 Entre le choix de la sécurité puis du transport actif, je choisis la sécurité. Je préférerais voir une école qui est localisée dans un endroit en retrait, puisque tous les sites qui restent à l'île sont excentriques par rapport au cœur de l'île et c'est à développer. Je préférerais que ce soit sur un site excentrique et qu'on prévoie du transport scolaire.

1820 Maintenant, je peux vous dire qu'on n'a pas besoin d'être à 10 minutes de marche d'une école pour marcher. Le transport actif, il est vrai, même si c'est 20 minutes. Ce qui retient souvent les parents, c'est la dangerosité des traverses et ça se comprend.

1825 Maintenant, étant donné, je pense, qu'il y a toujours qu'un seul autobus scolaire qui dessert l'école primaire de L'Île-des-Sœurs, ça veut dire qu'il y a deux circuits. C'est-à-dire le même autobus fait deux fois le tour. Alors, si on est sur la première run, il faut effectivement se lever à 5 h 30 le matin. Ce qui est une aberration.

1830 Donc, mon avis personnel. Est-ce que ça vaut vraiment la peine d'implanter une école au cœur de l'île, à proximité d'une intersection très achalandée, sous prétexte d'en faire une école de marcheurs et d'épargner des coûts liés au transport scolaire? Je crois sincèrement que non.

1835 D'autant plus que la commission scolaire espère construire une troisième école d'ici 2020 juste à côté, dans le parc de la Fontaine. Il y aurait donc du transport scolaire dans le secteur de toute façon.

1840 Il est clair que nous avons vraiment besoin d'une nouvelle école, et dans ce contexte, j'aurais bien aimé entendre qu'elles sont les mesures qui vont être mises en œuvre dès 2013. À mon avis, il va falloir mettre en place des mesures temporaires d'ici à ce qu'une nouvelle école ouvre ses portes.

J'essaie de raccourcir mon mémoire puisque vous en avez pris connaissance.

1845 Moi, ce que j'aurais aimé entre autres voir, de la part de la commission scolaire, c'est une proposition où les élèves sont répartis sur l'île selon les différents cycles. Sans être spécialiste, il me semble que les maternelles, ce sont des classes différentes, qui nécessitent un transport scolaire. Pourquoi est-ce qu'on n'offre pas de les regrouper? Ou le troisième cycle du primaire. Ce sont plus facilement des marcheurs qui peuvent même prendre les autobus bleus au lieu des autobus orange. Donc, les autobus de la Société de transport de Montréal. On pourrait regrouper tous les élèves du troisième cycle dans un établissement qui serait excentrique sans craindre
1850 pour la sécurité autant des enfants que quand on y inclut tous les cycles.

 Mais ce qu'on voit comme proposition qui est recevable de la part du ministère, c'est toujours sur la base d'un seul critère, puis pour une école qui contient tous les niveaux, donc 3-18 ou 4-21. À mon avis, à L'Île-des-Sœurs, il y a des contraintes particulières liées au territoire
1855 puis à la population, puis ça mériterait peut-être une analyse plus fine.

 Personnellement, mon site de prédilection, c'est la zone dite industrielle qui longe le chemin du Golf. C'est un site qui est actuellement en développement. Les accords ont été signés avec un promoteur pour y construire du locatif haut de gamme. Alors, ce site fait partie de l'île qui
1860 a été vendue par les sœurs de la congrégation Notre-Dame à Québec Home and Mortgage Corporation en 55. Elle est donc sur bail emphytéotique.

 À travers toutes les années où je me suis intéressée au conseil municipal, c'est un site qui n'a jamais été considéré pour autre chose que sa fonction commerciale, pour la simple et
1865 bonne raison que c'est sur bail emphytéotique.

 C'est vraiment avec la venue de la nouvelle ville et la pression sur le développement résidentiel découlant de plusieurs orientations d'aménagement du plan d'urbanisme, qu'il y a eu des efforts qui ont été mis; aussi, finalement, c'est parce qu'il reste moins de place à l'île, là. Il
1870 faut dire que cette zone qu'on appelait une zone industrielle de prestige, c'est en fait des entrepôts vétustes, dont la plupart n'étaient pas loués.

Donc, il est devenu, dans ce contexte-là, possible ou loisible de considérer qu'on pourrait intéresser un développeur immobilier à y construire des bâtiments sans posséder le terrain. Ce qui a été fait.

1875

Je crois que le CPE de L'Île-des-Sœurs ici, à côté, il est sur bail emphytéotique, pas l'école, mais le CPE. Ça m'amène à dire : pourquoi est-ce que ce n'est pas possible de faire la même chose pour une école primaire? Les droits de développement ont peut-être été accordés, mais la construction n'est pas complétée. Je pense qu'il y a sept ou six édifices de hauteur variable qui doivent être répartis sur près d'un kilomètre de long. Le premier a été construit.

1880

Moi, je ne propose pas de site. Je n'ai pas fait d'analyse extensive, mais je vois beaucoup de réticence par rapport à d'autres sites, et je considère que celui-là mériterait d'être sérieusement considéré, et le chemin du Golf longe donc l'ancien golf qui est un ensemble de développement résidentiel. Il y aurait donc un bon potentiel de marcheurs pour cette école-là.

1885

En terminant, j'aimerais insister sur le fait que les professionnels de l'arrondissement et de la commission scolaire, de même que les spécialistes qui les ont accompagnés dans leur travail de planification, ont toute l'expertise et les connaissances requises pour présenter un bon projet.

1890

À mon avis, c'est la commande donnée par les élus qui doit être la bonne. Et il n'est pas trop tard. Je pense qu'on est presque rendu à la limite des terrains qui sont encore disponibles sur l'île, mais il est encore moyen d'agir.

1895

Alors, le projet d'une nouvelle école à L'Île-des-Sœurs ne présentera aucune difficulté au plan de l'acceptabilité sociale si la proposition répond aux besoins de la communauté locale en service éducatif. Ce qui, actuellement, n'est pas le cas. Elle n'y répond que partiellement. Et de plus, qu'il y ait un arrimage pour assurer qu'elle puisse répondre également aux besoins de la communauté en service communautaire, et sans entraîner tout un casse-tête quant à la sécurité et la fluidité des déplacements en période de pointe le matin.

1900

1905 Alors, j'ai essayé de résumer mon mémoire. J'aimerais peut-être apporter un élément d'information. Vous avez posé beaucoup de questions par rapport à la planification d'origine à L'Île-des-Sœurs. Ça me ferait plaisir de pouvoir partager ce que j'en connais avec vous.

1910 L'Île-des-Sœurs a été achetée par Québec Home Mortgage Corporation en 55 des sœurs de la congrégation Notre-Dame pour 1.1 M\$. Cinq ans plus tard, Québec Home a vendu l'emprise du pont Champlain au gouvernement fédéral pour 1 M. Cinq ans plus tard, il y a eu un plan directeur d'aménagement qui a été fait par une firme d'architectes de Chicago et un plan directeur de circulation par, à l'époque c'était BLM ou l'équivalent, BLLV, LLVB, Lalonde, Langlois... voilà.

1915 Il faut comprendre qu'à ce moment-là, il n'y avait pas de service d'urbanisme à la ville de Verdun, puis qu'il n'y avait pas de loi et d'aménagement sur l'urbanisme non plus. Alors, c'est donc le développeur immobilier qui a procédé à la planification du territoire. Il s'agit donc de 3 000 logements locatifs. Et, ici, on est au cœur de cette cité-jardin.

1920 Vers les années 76, il y a eu un changement de gouvernement, puis il y a eu une récession, en tout cas, il y a eu une nette diminution en termes d'investissement pour le développement immobilier et les conditions ont changé.

1925 Québec Home Mortgage avait conclu un accord de développement avec Structures Métropolitaines, ce qui veut dire que Structures Métropolitaines avait les droits de développement pour une période de 99 ans. Le tout étant sur bail emphytéotique.

1930 Si Structures Métropolitaines décidait de ne pas construire, elle devait offrir, en premier acheteur, donc premier droit de refus, à Québec Home. Après 1975, c'est ce qui s'est produit. Québec Home, maintenant Corporation Proment a développé certains terrains, mais s'est aussi entendue avec Structures Métropolitaines pour en vendre d'autres à des promoteurs immobiliers.

C'est comme ça que la dynamique de développement à l'île s'est effectuée.

1935 Une chose que j'entends souvent, c'est que, au niveau de la planification, on a réduit la population ultime de L'Île-des-Sœurs de 50 000 à 25 000 personnes. C'est une drôle de façon de présenter les choses. La réalité, c'est que, dans les années 60, le nombre de personnes par ménage, c'était entre quatre et quatre point cinq. Dans les années 80, c'était autour de deux.

1940 Alors, le nombre d'unités d'habitation à l'île ou la densité de construction n'a jamais changé. C'est plutôt le nombre de Statistique Canada, le nombre de ménages par logement qui a diminué par un facteur de deux.

1945 La Pointe-Sud maintenant. La Pointe-Sud ne fait pas partie de L'Île-des-Sœurs qui a été vendue à l'origine. C'était des battures, une frayère à brochet, une pouponnière à poissons. Donc, une zone inondable. Il faut se rappeler qu'à l'époque, il n'y avait pas de voie maritime. Les niveaux d'eau du fleuve n'étaient pas contrôlés comme ils le sont aujourd'hui. Il y avait donc, dans cette partie-là de L'Île-des-Sœurs, des battures qui étaient, en période de l'année, inondées, en période de l'année, exondées.

1950 Ça a été utilisé dans les années 60, lors de la construction du métro, la construction de l'Expo, la création de l'île Notre-Dame, comme zone de remblai. Alors, pendant des années, il y a eu du remblai hétérogène non contrôlé qui s'est passé là. Ça s'est terminé vers la fin des années 60. Et puis là, il y a eu, par après, toute une entreprise juridique complexe pour réapproprier ces terrains-là qui n'étaient pas de la terre ferme avant, parce que maintenant qu'il y avait du remblai. Donc, cette partie-là de l'île, qu'on appelle la Pointe-Sud, n'est pas sur bail emphytéotique.

1960 Je ne me souviens plus exactement des détails, mais la partie qui était sous les hautes eaux, donc le fond du fleuve, appartenant au gouvernement du Québec, a pu être, je crois, si mon souvenir est bon, être cédée à la ville. Tandis que les parties exondées ont été prises en charge par ce qu'on appelle un « Land banker » qui, à l'époque, a été Assurance-vie Desjardins. Suite à la conclusion de ces ententes qui sont très complexes et dans le cadre de la révision du plan d'urbanisme en l'an 2000, il y a eu recession de ces lots-là. Donc, échange entre la ville et

1965 AVD pour consolider, finalement, parce que là on avait un découpage non développable de la Pointe-Sud. Donc, on a consolidé dans ce sens-là.

1970 En ce qui concerne finalement les pôles civiques dans la planification d'origine, il n'y en avait qu'un. L'Île-des-Sœurs, c'est 3 000 logements centrés sur le centre Elgar. Le reste, c'est comme on fait dans des plans d'urbanisme. Il n'y avait pas d'infrastructure de prévue. Il n'y avait pas de plan de développement de prévu. Même en 2000, il n'y avait pas d'infrastructure de prévue sur la Pointe-Nord au plan d'urbanisme. Puis c'était dans un horizon de développement au-delà de 10 ans.

1975 Alors, oui, il y a eu un plan directeur. Il y avait le parc de la Fontaine qui était significativement plus grand à l'époque, mais qui était non aménagé. Il y a une partie du parc de la Fontaine qui a été développée en golf, puis en développement résidentiel. C'est celle qui est vers le nord. Vers le sud, il y a une partie du site du parc de la Fontaine qui a été, finalement, développée par Verrière 6.

1980 Alors, dans les années 80, lors de la construction des verrières, après une récession importante, il y a eu un boom immobilier. Il y avait à peu près qu'à L'Île-des-Sœurs qu'on construisait. On avait planifié quatre unités d'habitation, donc Verrière 1 et 2 qui ont la même entrée, Verrière 3 et 4. Ça s'est vendu comme des petits pains chauds. Alors, on a permis la construction Verrière 5 entre les deux, puis Verrière 6 dans le parc de la Fontaine.

1985 Alors, finalement, le parc de la Fontaine, d'origine, il a été, au cours des années, significativement grevé.

1990 Maintenant, je vous dis ça de mémoire. Je n'ai pas fait de recherche en matière d'archives. Donc, ce n'est peut-être pas aussi précis que ça devrait l'être ou que vous souhaiteriez que ce le soit.

Je vous remercie.

1995

PRÉSIDENT :

Je vous remercie beaucoup. Je pense que c'est très éclairant, merci beaucoup.

2000

M. JEAN CAOUETTE, commissaire :

Bien, il y a évidemment une curiosité au fait que vous proposez le site du chemin du Golf. À date, c'est à peu près, dans les mémoires entendus, vous êtes la première. C'est quand même, c'est que c'est moins central que le triangle, mais c'est quand même moins excentrique que le parc Archambault quelque part, ou je devrais dire il y a une densité de population peut-être plus grande près de ce que vous proposez, le chemin du Golf?

2005

Mme CATHERINE CHAUVIN :

Tous les sites qui restent à développer sont excentriques. Alors, on parle de la Pointe-Sud, de la Pointe-Nord, puis le chemin du Golf. Il n'y a aucun site qui va être centré. Le développement est rendu là, il ne reste que les extrémités.

2010

Moi, en fait, je souligne que le chemin du Golf n'a jamais été sérieusement considéré et que si les contraintes sont trop importantes ailleurs, il mériterait peut-être de l'être. Et qu'à proximité... bon, il y a d'un côté du chemin du Golf, c'est le bras du fleuve, donc c'est sûr qu'il n'y a pas de résidence là. Mais de l'autre, sur l'ancien golf, c'est totalement familial. Différente typologie, mais totalement familial. Des maisons isolées, des maisons en rangée, des condos à trois étages, des condos à 12 étages. Il y a un peu de tout.

2015

2020

Donc, oui, il y aurait un potentiel de marcheurs. Probablement plus que celui qu'on appelle le site Levert qui est vraiment à la sortie de l'île, après le centre d'achats.

Moi, le parc Adrien-Archambault, j'ai jamais vraiment eu de problème avec ce site-là. Je trouve curieux qu'on puisse y construire du logement familial sur dalle, mais qu'on ne puisse pas

2025 y construire une école. Je crois que la commission scolaire Marguerie-Bourgeoys a des écoles construites sur remblai, donc sur dalle, ailleurs sur son territoire.

2030 Je trouve ça un peu surprenant, pour avoir fait un peu d'environnement moi-même, les critères qu'on demande au niveau du résidentiel sont les plus sévères. Alors, si on a été capable de faire Club marin 3, les maisons du Club marin puis les maisons du lac sur dalle, je ne comprends pas qu'on dise que, pour des raisons de contamination, on ne puisse pas construire au parc Adrien-Archambault.

M. JEAN CAOQUETTE, commissaire :

2035 Moi, je vais vous demander une information. Quand on rentre sur l'île, le premier giratoire, pas celui en question, mais le premier giratoire du côté est. Donc, quand j'arrive, autrement dit sur ma gauche, il y a un bâtiment d'environ six, huit étages en briques assez massif, qui est implanté beaucoup plus près, pas beaucoup, qui est implanté plus près que ce que ne serait l'école en question.

2040 Est-ce que vous savez de quel bâtiment je parle, finalement?

Mme CATHERINE CHAUVIN :

2045 Oui. Il y a un dentiste là-dedans au premier, vous voyez la dent.

M. JEAN CAOQUETTE, commissaire :

2050 Mais c'est-à-dire que c'est plus qu'un dentiste, c'est huit étages de haut. Là, je ne sais pas, ça semble être du résidentiel, je ne sais pas quel genre.

Mme CATHERINE CHAUVIN :

2055 Bien, si c'est à votre gauche.

M. JEAN CAOUETTE, commissaire :

Oui.

2060 **Mme CATHERINE CHAUVIN :**

C'est à votre gauche, ça fait partie de la zone commerciale.

2065 **M. JEAN CAOUETTE, commissaire :**

C'est l'Ambiance, O.K.

Mme CATHERINE CHAUVIN :

2070 Ah donc, de l'autre côté du carrefour.

M. JEAN CAOUETTE, commissaire :

2075 Donc, autrement dit, quand je rentre sur l'île, je le vois sur ma gauche. Donc, c'est du côté est du premier carrefour giratoire.

Mme CATHERINE CHAUVIN :

2080 Alors, tout de suite c'est le Sax, après c'est le panorama. Donc, le 18 étages, c'est Panorama, après c'est l'Ambiance.

M. JEAN CAOUETTE, commissaire :

2085 Mais autrement dit le point que je veux faire, c'est une construction qui est assez récente, juste à voir. C'est donc une implantation qui n'est pas aussi champêtre que ce qu'on veut

prendre pour l'école. C'est-à-dire que ça fait plus une implantation assez proche de... en fait, il y a quelques buttes, il y a des buttes.

Mme CATHERINE CHAUVIN :

2090

Ah, je ne suis pas sûre duquel vous parlez, parce qu'il y en a un qui date de l'origine, puis l'autre qui est dans le centre d'achats, finalement, carrément.

M. JEAN CAQUETTE, commissaire :

2095

C'est une construction assez récente en brique, puis il y a des petites buttes qui font un peu la distance entre la route, le giratoire et le bâtiment comme tel.

Mme CATHERINE CHAUVIN :

2100

Alors, ça serait l'Ambiance. Mais, ça, ça a été construit dans une zone commerciale. C'est une résidence pour personnes âgées avec certains étages autonomes, d'autres en perte d'autonomie, puis d'autres pas autonomes, avec des soins de santé disponible 24 heures sur 24.

M. JEAN CAQUETTE, commissaire :

2105

Mais ce n'est pas, selon vous, est-ce que c'est conforme à l'idée de la cité de jardin, l'implantation telle que celle-là?

Mme CATHERINE CHAUVIN :

2110

Je pense que poser la question, c'est y répondre. Ce qu'il ne faut pas oublier, c'est que le carrefour à l'entrée a été réaménagé. Je ne peux pas me souvenir des marges à l'époque où il a été bâti, mais les marges ont été changées pour faire le carrefour giratoire. Donc, si on regardait l'historique, ça a peut-être changé.

2115

M. JEAN CAOUCETTE, commissaire :

O.K. Merci.

2120

Mme NICOLE BRODEUR, commissaire :

Moi, j'ai une question en rapport avec la notion d'acceptabilité sociale. Ce que vous dites entre autres, c'est que, dans votre conclusion, c'est que vous souhaitez que la nouvelle école réponde au plan d'acceptabilité sociale, à la fois aux besoins de la communauté en service éducatif, mais en service communautaire.

2125

Ce que j'aimerais savoir c'est, un peu en résumé, qu'elles seraient les caractéristiques que devrait posséder cette nouvelle école pour répondre à ce critère d'acceptabilité?

2130

Mme CATHERINE CHAUVIN :

J'ai essayé de me préparer à cette question-là, parce que c'est clair que c'est un élément important. Je pense que la liste d'épicerie, on peut l'établir assez facilement. On peut comparer une communauté de 20 000 personnes sur l'île de Montréal, puis voir qu'est-ce qu'il y a comme équipement collectif. Puis on va vraiment se rendre compte très rapidement qu'il y a une pénurie à L'Île-des-Sœurs.

2135

Maintenant, à côté d'une école, si on n'a pas les moyens de faire un complexe sportif ou un complexe aquatique, on a certainement besoin de salles à L'Île-des-Sœurs pour les activités communautaires. Tout ce qu'il y a à L'Île-des-Sœurs pour 20 000 personnes, c'est les trois salles qu'ils ont ici.

2140

Si vous aviez consulté en mai, vous auriez tout fait à l'Office. Vous n'auriez jamais été capable d'avoir la salle. Donc, déjà ça, d'avoir une école, un gymnase qui est utile à d'autres fonctions que scolaires, plus une zone attenante avec des salles multifonctionnelles, déjà ça, ça répond à un besoin que j'appellerais de base.

2145

Mme NICOLE BRODEUR, commissaire :

2150 Merci.

PRÉSIDENT :

2155 Merci beaucoup, Madame.

Mme CATHERINE CHAUVIN :

 Merci à vous.

2160 **PRÉSIDENT :**

 J'appellerais maintenant, monsieur Bruno Courtemanche, s'il vous plaît.

M. BRUNO COURTEMANCHE :

2165 Bonsoir.

PRÉSIDENT :

2170 Bonsoir, Monsieur.

M. BRUNO COURTEMANCHE :

2175 Alors, comme c'est un peu la tradition, les gens viennent dire ça fait combien de temps qu'ils sont à L'Île-des-Sœurs. Alors, moi, ça fait 36 ans que je suis à L'Île-des-Sœurs. Puis je ne me suis jamais opposé ou impliqué dans aucun projet immobilier qui a eu lieu à L'Île-des-Sœurs. Un peu à regret.

2180 Pourtant, l'autre côté de la rue où j'habitais, il y avait un golf 18 trous sur lequel j'ai joué. Alors, vous pouvez imaginer la grandeur de l'espace vert. La forêt était deux fois plus grande qu'aujourd'hui. Puis on pouvait faire le tour de l'île, on avait accès aux berges tout le tour de L'Île-des-Sœurs.

2185 Mais je me disais, c'était inévitable le développement et puis je l'acceptais, puis je me disais : moi, j'ai mon parc. Pour moi, à mes yeux, aujourd'hui, il est difficile d'accepter que des gens qui ont construit leur maison directement au bord du fleuve ou sur le terrain de golf, ou dans la forêt, viennent me dire que je dois sacrifier, pour les besoins de la collectivité, la quiétude du parc.

2190 Mais ce n'est pas le sujet principal de mon intervention. Le sujet principal de mon intervention s'adresse aux parents de L'Île-des-Sœurs. Je me permets de les critiquer, car j'ai déjà fait la même erreur qu'eux à une autre époque. En l'an 2000, quand mon fils était à la maternelle, j'étais dans le comité de parents, même scénario en 2000. Une urgence imprévisible et soudaine nous forçait à agrandir l'école sans quoi, dans deux ans, les enfants devraient être transportés en autobus à Verdun. On nous a demandé si on appuierait le projet. Nous avons tous dit oui. Mais j'ai demandé où serait la prochaine école? Et on m'a répondu dans le parc Archambault.

2200 Ma critique envers les parents et ça m'inclut, c'est que dans notre appui, nous défendons l'intérêt de nos enfants à court terme, mais on se soucie très peu des enfants qui viendront après. Ceux qui sont au pouvoir ont très bien compris cela. La situation actuelle à l'école n'a pas été causée par ceux qui veulent protéger la quiétude de leur parc de quartier, mais plutôt par des parents, et cela m'inclut, qui ont préféré accepter de multiples agrandissements plutôt que de demander une solution préférable pour les générations à venir, soit la construction de plusieurs écoles de taille raisonnable aux quatre coins de l'île.

2205 Pour illustrer plus clairement mes propos sur le rôle des parents, je vais vous donner un deuxième exemple. À l'été 2011, le maire a formé un comité de travail pour intégrer de façon la

plus harmonieuse que possible l'intégration de l'école dans le parc. En d'autres mots, comment faire avaler la pilule aux opposants pour qu'ils s'abstiennent de signer le registre?

2210

Mon opposition au projet étant bien connue, je savais qu'on m'y invitait pour pouvoir dire plus tard qu'il y avait des participants, des pour et des contres. En fait, sur 12, nous étions 2 contre et après la première réunion, j'étais le seul.

2215

À la troisième réunion, la présentation de tous les autres sites à l'île ainsi que la raison de leur rejet fut faite. Le site des maisons du lac fut abordé. On mentionna que le promoteur était prêt à le vendre, mais qu'il demandait de faire vite, car sinon il entamerait les procédures pour y construire des habitations.

2220

C'est alors que le site fut rejeté. On annonçait qu'on rejetait quand même le site, parce qu'il n'y avait pas assez de place pour faire tourner un autobus. C'est la raison qui avait été invoquée.

2225

Quand j'ai mentionné que le terrain adjacent appartenait déjà à la ville, soit le lot Archambault de 185 000 pieds carrés et que ça permettait largement de faire tourner un autobus, je pensais qu'une solution était trouvée autant pour ceux qui s'inquiétaient pour la quiétude de leur parc que ceux qui s'inquiétaient pour leurs enfants.

2230

C'est alors qu'une des participantes a pris la parole et a dit la phrase suivante : « Ce terrain coûte quelque chose, on n'en veut pas. » Pas un mot de dissidence de la part des autres participants. Clairement, ils préféraient le parc, et ne voulaient pas qu'un plan B leur nuise. Ce plan B, par contre, aurait été fort utile pour rassurer les opposants que les agrandissements ne se feraient pas dans le parc. Et combien utile pour les parents de la prochaine génération qui, à date, n'ont pas de terrain et personne pour défendre leurs intérêts.

2235

Je me suis rendu à l'Hôtel de Ville pour demander à chaque conseiller sa position sur l'achat de ce terrain. Mais le maire a limité à six le nombre de participants, soit trois pour et trois contre, qui pouvaient poser une question sur l'école. Mon tour n'est jamais venu.

2240 Par la suite, le terrain a obtenu une dérogation au zonage et une subvention pour être décontaminé, au provincial. Aujourd'hui, on y trouve 20 maisons qui paieront des taxes pour toujours. C'est beaucoup plus attrayant que d'acheter un terrain pour le donner à une école qui ne paie pas de taxes.

2245 À sa dernière présence à l'Hôtel de Ville, le maire s'est vanté du milliard de dollars en projets immobiliers à venir à L'Île-des-Sœurs. Imaginez-vous toutes les taxes que ça peut représenter pour toujours. Malheureusement, on n'a pas les services qui vont avec. Il a blâmé ses fonctionnaires de l'avoir mal conseillé pour les retards dans la construction d'une école. C'était plutôt un choix politique, selon moi, d'envoyer de l'argent à Montréal, la ville centre, plutôt que de fournir des services à L'Île-des-Sœurs.

2250 Les recommandations du comité de travail mentionnaient garage intérieur et mur végétalisé. Le maire a voulu transférer le coût de ces demandes à la commission scolaire qui, à son tour, a refusé.

2255 Nos politiciens se présentent comme grands défenseurs des familles avec la main sur le cœur, pourtant, ils sont assis sur leur main et ne veulent pas dépenser un sou. Et ils obtiennent malgré tout l'appui des parents.

2260 Alors, l'avenir à L'Île-des-Sœurs, c'est très facile à comprendre, le prix des terrains va monter plus ils vont être rares. À un moment donné il n'y en aura plus du tout. Alors, il y a absolument rien qui est fait en ce moment comme démarche pour trouver le prochain terrain, et puis l'attitude de la ville et de la commission scolaire de ne pas fournir de terrain nous mène vers le fait qu'il restera vraiment seulement un terrain, le parc Place de la Fontaine, puis c'est évident qu'avec la même mentalité ça va être obligatoire de le construire là.

2265 Moi, je me souviens quand le projet avait été présenté la première fois, ici, au centre communautaire, on ne nous forçait pas à construire l'école dans le parc. On nous donnait le choix entre deux options : soit on construisait dans le parc, c'est gratuit, ou les gens devaient aller signer un registre pour accepter une augmentation de taxes pour les 20 prochaines années

2270 pour payer pour l'achat d'un terrain qui était le terrain Levert. Les parents ont rapidement compris que les gens ne se déplacent pas pour aller voter pour une augmentation de taxes. Ils savaient que l'option la plus viable pour eux, c'était le parc.

2275 Mais c'est bizarre qu'on nous demande de faire un choix de société comme ça, d'aller voter pour une augmentation de taxes pour acheter un terrain pour une école, mais que pour d'autres projets comme la station-service ici, qui a été rénovée à coups de millions, qui bénéficie d'un congé de taxes, et qui ne nous appartient même pas, dans un local très peu polyvalent, ça, on n'avait pas besoin de voter là-dessus. Ça a été fait une entente avec un promoteur. On n'avait pas un mot à dire.

2280 La salle de spectacle, une deuxième salle de spectacle à Verdun terre ferme, quand il y en a déjà une à la polyvalente, un projet qui a été annulé, puis qui nous a coûté 1 M\$, ça, on n'avait pas un mot à dire. Mais pour une école, il faut qu'on se prononce. C'est absolument ridicule.

2285 Alors, pour terminer. Je vous avais fait parvenir deux articles de journaux. Il y en a un, vous êtes sûrement très familier avec parce que ça parlait de la commission. Moi, je ne veux pas accuser personne de corruption, ce n'est pas mon but. J'ai aucune preuve. Alors, loin de moi l'idée de... je veux juste montrer qu'il faut être sur ses gardes. Alors, par un des articles, montrer comment des gens peuvent se porter défenseur d'un projet. Puis parfois il peut se passer bien des choses, surtout quand il n'y a pas de loi pour nous défendre.

2295 Alors, il y avait, comme vous savez, à Notre-Dame-de-Grâce, le maire de l'époque, monsieur Applebaum, voulait instaurer un centre sportif. Il a dit : « On va le construire dans le parc. » Là, les gens se sont opposés, puis ils ont dit : « Pourquoi faire ça? Il y a un terrain l'autre côté de la rue qui est disponible. On pourrait l'acheter puis construire là, puis garder le parc. » Il a insisté, il a insisté. Les opposants ont perdu par 10 votes.

2300 Finalement, le centre sportif a été construit dans le parc et puis le terrain en face a eu un changement de zonage qui a augmenté de beaucoup sa valeur, puis on sait la suite. Monsieur Applebaum fait face à des accusations par rapport à ces changements de zonage.

2305 Alors, le deuxième article dont je vous ai fait parvenir, c'est un article à propos du quartier Griffintown qui est juste à côté d'ici. Alors, ça, c'est le quartier très similaire à L'Île-des-Sœurs en termes de boom immobilier. Et puis l'article parle du fait qu'il n'y a pas de terrain qui a été prévu pour une école, puis la ville, encore une fois, est assise sur ses deux mains et n'a pas l'intention de fournir le terrain, même demande, fait la suggestion que c'est le gouvernement du Québec qui veut que les villes soient densément peuplées, comme à Montréal, pour limiter les déplacements, donc c'est à elle de construire, d'acheter les terrains pour construire une école.

2310 Pourtant, c'était très prévisible que ce quartier-là... ça fait très longtemps qu'on en parle, que ça allait se développer. Ça aurait été très facile d'acheter un terrain auparavant. Là, maintenant, quand il est minuit moins cinq, puis là, il n'y a pas de parc, il y a rien, là. Puis là, la ville a annoncé qu'elle allait dépenser 95 M\$ pour acheter des parcs, pour construire des parcs dans le quartier. Mais toujours pas de terrains pour les écoles.

2320 Alors, ça mène à la situation suivante. Premièrement, il va y avoir très peu de parcs parce que, là, la valeur des terrains est très élevée, puis les terrains sont rares, mais en plus de ça, les gens vont se retrouver dans la même situation. Ils vont s'acheter un condo, ils vont se dire : « Ah mon Dieu! Mon condo, c'est extraordinaire, je suis juste à côté du parc. Je suis juste le premier sur le bord. » Ce qu'ils ne savent pas, c'est que c'est inévitable que ces parcs-là vont devenir des écoles parce qu'il n'y aura plus de terrain.

2325 Alors, c'est la fin de ma... ah non, j'avais d'autres choses, je m'excuse. Alors, on a eu une intervention de monsieur Gautrin, le député provincial, qui a montré qu'il s'en mêlait, qu'il essayait de trouver un terrain, tout ça. La ville n'a pas participé à ce comité-là. C'est bien simple, la ville ne voulait pas être au comité parce qu'elle ne voulait pas qu'on trouve un terrain, puis qu'elle soit obligée de l'acheter.

2330 Alors, le député Gautrin, au lieu de faire la loi, c'est cette loi-là qu'on aurait besoin, une loi qui nous dit qui a l'obligation d'acheter un terrain pour fournir une école. Pour le moment, c'est juste une tradition que les municipalités fournissent un terrain, mais il n'y a pas personne qui a l'obligation. Alors, là, les gens s'assoient sur leurs mains, attendent. Ce n'est certainement pas le gouvernement provincial qui va bouger, parce que s'il paye pour un terrain ici, ils vont être obligés d'en payer partout. Ils ne voudront pas faire ça.

2335
2340 Alors, les municipalités attendent. Les commissions scolaires font la même chose, ils attendent. Pendant ce temps-là, les terrains s'en vont. Alors, c'est une loi comme ça que ça aurait pris. Mais au lieu de faire ça, pour ne pas perdre ses appuis politiques à Montréal puis tout ce qui s'en suit, passer une loi qui nous empêche de nous opposer à des projets. C'était un rapport de force qui forçait au moins qu'il allait se passer quelque chose. Et puis ça ne s'est pas produit.

2345 Alors, c'est tout. Merci.

PRÉSIDENT :

2350 Merci beaucoup, Monsieur. Je ne sais pas si on est plus fatigué, mais on n'a pas de question pour vous. Je vous remercie beaucoup, Monsieur.

 J'appellerais madame Jacline Leroux, s'il vous plaît. Bonsoir, Madame.

Mme JACLINE LEROUX :

2355 Bonsoir, Monsieur le président, bonsoir, Madame Brodeur, bonsoir, Monsieur Caouette.

 Avant de commencer, je vais essayer d'être brève parce que la grande majorité des choses ont été dites. Mais une chose est certaine, avant que je parle de mon mémoire, il faut cesser de parler du passé, car nous ne pouvons rien y changer, surtout ici à L'Île-des-Sœurs. Et

2360 aussi, oui, il y a eu des erreurs qui ont été faites, qui ont été commises, mais moi je ne connais pas d'endroit au monde où on ne fait pas des erreurs.

Nous avons l'opportunité, au contraire, de trouver des solutions pour amélioration. Je suis une optimiste et je travaille dans cette vision-là.

2365

Pour commencer, avec tout ce que nous avons entendu, je suis contente d'être la dernière parce que je peux dire que, moi, j'habite L'Île-des-Sœurs depuis 1976, donc 37 ans. Et mon mémoire va passer sur... il est intitulé « Les enfants et leur éducation en tant que développement durable à L'Île-des-Sœurs ».

2370

Je ne passerai pas à travers tout ça parce que vous l'avez lu, mais je sais qu'il y a de mes collègues ici, en arrière, et des parents, parce que je viens parler au nom des parents. J'ai été moi aussi en politique pendant 12 ans. J'ai fait partie de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante qui est le plus grand groupe de lobbyistes qui défend les intérêts des PME à tous les paliers des gouvernements, fédéral, provincial et municipal. Et cette organisation regroupe plus de 110 000 membres à travers le Canada. Et, en 1998, c'est cette organisation-là, c'est l'organisation qui est la plus respectée des institutions financières, des banques, assurances et de tous les politiciens de tous les partis politiques.

2375

2380

Et, en 1998, nous avons utilisé le pouvoir, quand nous disons : « L'union fait la force. » Et en tant que citoyens, aujourd'hui, nous avons créé, vous en avez entendu parler, l'Association des familles de L'Île-des-Sœurs, et c'est aussi en rapport avec certaines organisations qui existent à différents niveaux pour représenter des citoyens qui n'ont pas la voix pour le faire.

2385

Et, en 1998, la fusion des banques, si vous vous souvenez, une semaine, la Banque de Montréal et la Banque Royal fusionnaient, une semaine après, elles ne fusionnaient plus. Parce que nous avons travaillé avec, nous avons fait une action politique qui a permis aux 100 000 membres de signer l'action politique qui est arrivée directement sur le bureau de monsieur le ministre des Finances, qui était Paul Martin dans ce temps-là, et nous l'avons obligé à s'asseoir et à regarder comment voir l'entité, comme vous faites ici ce soir, cette semaine et la semaine

2390

prochaine, pour trouver amélioration et empêcher ceci d'arriver, parce que les petites entreprises n'ont pas beaucoup de financement, et surtout au début, il y avait la Banque de Montréal et la Banque Royal qui fusionnaient et il n'y avait plus de compétition.

2395 Ceci étant dit. Je suis une femme d'affaires qui a travaillé toute sa vie, qui a travaillé à travers... je me suis promenée à travers le monde de par mon travail et j'ai travaillé aussi beaucoup pour élever le statut de la femme dans le domaine du travail. Parce que je fais partie, je suis célibataire, je n'ai jamais eu d'enfant. Je suis citoyenne résidente, comme je l'ai mentionné, depuis 1976, mais une chose, j'ai vu toute l'évolution de l'île, autant au niveau démographique qu'au niveau développement immobilier.

2400 Je représente bien, parce que cette année je vais faire 65 ans, donc je représente bien la génération qui sont les opposants, en grande majorité, dans ce domaine et j'y ai été impliquée fortement pour essayer d'en prendre la défense.

2405 Comment j'y suis arrivée? Parce que la grande majorité des opposants qui ne sont pas favorables pour le projet d'une deuxième école à L'Île-des-Sœurs. Moi, je suis une citoyenne qui est responsable. Je suis consciente surtout de l'urgence d'agir. Oui, il y a eu des erreurs dans le passé, mais nous sommes à minuit et quart. Nous ne sommes plus à minuit moins quart. Et même si on parle d'une... nous parlons d'une 3-18, mais les autres parlent d'une 4-24.

2410 Alors, nous avons besoin immédiatement d'une 3-18 et voici pourquoi.

2415 Par contre, en tant que citoyenne responsable et consciente de l'urgence d'agir dans ce dossier, de la problématique entourant les difficultés de l'école actuelle qui est surpeuplée et de la triste réalité des parents coincés dans leur travail de plus en plus exigeant, du trafic auquel ils doivent faire face à chaque jour à cause de toutes les constructions passées et à venir, qui sont déjà annoncées concernant le pont Champlain, l'échangeur Turcot et l'autoroute Bonaventure, l'éducation primordiale de leurs enfants, dans un environnement scolaire adéquat ici à L'Île-des-Sœurs, je dois absolument essayer de vous convaincre que les enfants puis leur éducation sont vraiment le développement durable ici à L'Île-des-Sœurs.

2425 Alors, quand je suis arrivée à l'île en 1976, il y avait environ 3 000 résidants, tous locataires aux Structures Métropolitaines. La grande majorité était célibataire, séparée, divorcée, artiste, politicien ou retraitée. Il n'y avait peu ou pas de famille avec des enfants. Il y avait peu ou pas de service aussi.

2430 Étant donné la proximité du travail au centre-ville et du côté champêtre dont on a tant parlé, qui était très attrayant pour ici, les familles ont commencé à s'implanter ici petit à petit et l'île est devenue plus vivante. Ça, je vous le dis.

2435 Des services se sont ajoutés afin de répondre à la demande. Des parcs ont été aménagés et finalement, après une bataille assidue de la part des parents, une école est apparue sous la forme de maisons mobiles qui nous provenaient de la Baie-James. Et c'est grâce à monsieur René Lévesque que ces choses sont arrivées. Ce n'était pas le grand luxe, mais au moins les enfants avaient leur école de quartier puisque nous habitons sur une île, il ne faut pas l'oublier.

2440 Bien entendu, au fil des années, les familles sont arrivées en plus grand nombre et la population a continué d'augmenter pour atteindre aujourd'hui presque 19 000 résidants.

2445 D'après les statistiques prévues et l'immigration de plus en plus grande à l'île, il ne faut pas l'oublier, nous devrions rejoindre les 25 000 résidants d'ici quelques années, comme vous le savez, vers les années 20, 25, 2020 et 25.

2450 Bien entendu, les maisons mobiles sont devenues une vraie école primaire qui a été agrandie trois fois au parc Elgar, et depuis 2010, un petit groupe de parents ont réalisé qu'il y avait un besoin urgent d'une deuxième école afin de contrer toutes les difficultés auxquelles une école primaire de 1 000 élèves fait face à tous les jours, tant pour les enfants que pour les enseignants de l'école. Parce que 1 000 élèves, il ne faut pas l'oublier, c'est plus gros qu'une polyvalente.

2455 Me direz-vous de quoi je me mêle, moi qui n'ai pas d'enfant? Voici ma réponse. Connaissez-vous bien la réalité des parents? Depuis l'année 2010, je me suis impliquée avec un petit garçon du nom de Nicolas allant au CPE près de l'école ici, à côté, actuelle, à la demande de ses parents, mes voisins. Trois jours semaines, matin et soir, à cause de leur difficulté de gérer leur conciliation travail-famille due principalement aux exigences du travail débutant entre 7 h 30 et 8 h le matin et se terminant vers les 17 h 30 et 18 h le soir, puisque leur travail se trouve aux antipodes de l'île, l'un à Saint-Lambert et l'autre à Saint-Laurent. D'ailleurs, ils devaient être ici ce soir, au moins un, mais un fait partie de la Sûreté du Québec, donc il a été appelé de toute urgence, et la maman doit rester à la maison.

2460 C'est la réalité des parents ici à L'Île-des-Sœurs. Doivent composer avec le trafic entourant le pont Champlain et l'échangeur Turcot, l'autoroute Bonaventure, avec toutes les différentes constructions en vigueur depuis ce temps-là, sans oublier les tempêtes de neige, l'hiver.

2470 L'horaire d'ouverture de fermeture du CPE, les grands-parents qui habitent au Saguenay. Donc, pas disponibles pour prendre la relève. Le stress du travail et du trafic pour se rendre à la maison afin de s'occuper du petit Nicolas et faire toutes les choses nécessaires pour le coucher.

PRÉSIDENT :

2475 Pardon, Madame, c'est que je vous vois lire votre mémoire. Je pense qu'on en a pour plusieurs minutes. J'aimerais avoir l'occasion aussi d'échanger. Je me demandais si vous ne pourriez pas venir à l'essentiel. Votre mémoire va être publié sur le site de l'Office dès qu'il sera entendu ce soir. Donc, soyez rassurée que les citoyens ici qui trouveraient vraiment intérêt à aussi en prendre connaissance pourront le faire. Donc, si vous pouviez aller à l'essentiel parce que sinon, je vous vois aller...

2480

Mme JACLINE LEROUX :

2485 J'essaie de parler le plus rapidement possible.

PRÉSIDENT :

2490 Non, non, mais je souhaiterais que vous ne lisiez pas l'ensemble de votre...

Mme JACLINE LEROUX :

2495 Parfait, pas de problème. Alors, je vais essayer d'aller à l'essentiel parce qu'il y a urgence d'agir, vraiment urgence d'agir. Parce que moi je parle... on voit surtout des gens qui sont de couleur blanche ici, mais on oublie les émigrants, les émigrants qui arrivent ici puis ils vont être de plus en plus ici à L'Île-des-Sœurs et ils n'ont pas de voix. Et c'est eux qui sont les classes d'accueil que nous déménageons dans le trafic à Longueuil. Alors, ce n'est pas la meilleure façon d'intégrer nos émigrants si on les chasse de l'île dans les classes. Ça a été expliqué d'ailleurs précédemment.

2500 Et c'est en 2011, en septembre 2011 que, grâce à la maman du petit Nicolas qui m'a présenté Oliver Drouin et Catherine Calabreta qui avaient parti le comité « Besoin-école », que vous avez déjà entendu parler.

2505 Alors, j'ai commencé à faire du bénévolat avec eux et je me suis vite rendue compte qu'il y avait, moi une politicienne, j'ai même pris deux années sabbatiques pour m'impliquer complètement dans ce projet-là, je me suis vite rendu compte qu'il y avait beaucoup de désinformation qui se faisait sur le dos des parents.

2510 Donc, moi, je me suis présentée avec les maquettes. J'ai fait des présentations au centre Elgar pendant trois jours de 9 à 9 avec les vraies maquettes que vous connaissez de Verdun, le parc avant et le parc après. Malheureusement, la désinformation était comme telle qu'on agrandissait l'école, qu'on disait que c'était ça. Et beaucoup de gens, parce que quand on

2515 regarde les zones contiguës, il y avait 3 000 personnes qui représentent 4% de la population qui devaient décider pour les 18 000 autres qui sont les vrais parents. Ça n'avait pas de sens.

2520 Alors, en tant qu'informatrice et avec les vraies affaires, les vrais dossiers en main, j'ai été en mesure de démontrer... c'était très facile, c'est la maquette de Verdun et l'école. Alors là, même les gens qui avaient signé les pétitions des opposants disaient : « Bien, voyons, ce n'est pas de ça qu'on nous a parlé. » Parce qu'il ne faut surtout pas oublier que les personnes d'un certain âge, moi j'en fais partie parce que j'ai 65 ans, alors... moi je n'ai pas peur, mais la grande majorité ont peur et on croit facilement ce que l'on dit. Et malheureusement, les politiciens les utilisent et les manipulent.

2525 Et je vais vous parler des écoles marcheurs qui existent, que j'ai en annexe, que vous avez d'ailleurs, qui sont ici dans la province de Québec. Moi, je me suis concentrée surtout dans la province de Québec, mais il en existe ailleurs. Alors, à Terrebonne entre autres. Je vais prendre juste un petit filet qui est super important, mais le lien est là pour aller voir tout le travail qui a été fait dans ce dossier-là.

2530 Grâce à notre protocole d'entente avec la ville de Terrebonne, nous sommes en mesure d'offrir des infrastructures sécuritaires et de qualité aux jeunes. Les réussites scolaires passent inévitablement par un environnement sain où les jeunes peuvent bouger et s'amuser. Je suis très heureux de voir que l'école St-Louis à Terrebonne dispose maintenant d'un parc-école digne de ce nom. Un parc qui fera le bonheur des jeunes et des familles de quartier, a ajouté monsieur Yves St-Denis.

2535 Je vais simplement parler... il y en a cinq qui sont ici. Je vais parler de celles de Longueuil parce que c'est le ministre Bernard Drainville qui souligne que :

2540 « *L'initiative de monsieur Gionet avait la particularité de miser sur des commanditaires pour fournir main-d'œuvre et matériel en vue de réaliser le parc-école. On a pris le taureau par les cornes, on s'est responsabilisé.* »

2545 C'est ce qu'on essaie de faire nous, ici, les parents, se responsabiliser parce qu'il est minuit et quart.

« On n'a pas attendu après les fonds publics. »

2550 Nous, ça fait deux ans que nous avons une subvention de 10.5 M\$ et on attend encore après le terrain parce qu'on ne parle pas des vraies affaires.

2555 *« Je suis fier d'avoir été à ses côtés, de l'avoir aidé à défaire des nœuds qui ralentissaient la réalisation du projet. Jusqu'au jour où on a coupé le ruban. Ce formidable travail d'équipe aura un impact certain sur les élèves d'Armand-Racicot, poursuit monsieur Drainville. Le parc-école va développer l'esprit d'appartenance à l'école tout en donnant aux jeunes le goût de bouger – c'est ce qu'on a entendu parler depuis deux jours – à une époque où on encourage les enfants à faire plus d'activités physiques pour lutter notamment contre l'embonpoint et l'obésité – vous en avez entendu parler – ce projet est très significatif. C'est la qualité de vie de tout le quartier qui s'en trouvera améliorée. Je salue la détermination de monsieur Gionet et de toutes*

2560 *les autres personnes impliquées dans le projet. Les parents, les bénévoles, la direction de l'école, la commission scolaire Marie-Victorin et la ville de Longueuil entre autres, souhaitons que l'initiative fasse des petits partout au Québec. »*

2565 C'est ça que nous voulons. Nous voulons à L'Île-des-Sœurs avoir un parc-école comme il en existe ailleurs au Québec.

2570 Et je vais aller à l'annexe, mon annexe 2, que vous avez, qui est le « Architecture Arc, Architecture Québec, mai 2012, 159 », où vous pouvez voir à l'intérieur le projet-école. Le premier projet que le premier comité de parents a travaillé avec la ville de Verdun et la commission scolaire Marguerite-Bourgeoys et monsieur Henri-François Gautrin, le député, est mentionné, très bien mentionné ici : « L'architecture invisible, la gouvernance d'un projet d'architecture et d'urbanisme. »

2575 Le projet est là. Vous avez pu le lire. Et vous avez toutes les informations des personnes qui ont recommandé ce projet. C'est mon annexe 2.

2580 Maintenant, devant l'énormité de la désinformation qui se passait, j'ai une amie qui habite les Verrières, et nous avons décidé de faire des présentations chez elle aux gens des Verrières. Parce que la désinformation, c'était dans les Verrières. Des 3 000 personnes dans les huit zones contiguës qui devaient voter pour signer le registre, 2 000 habitaient les Verrières. Alors, c'est là qu'il fallait aller et c'est là que la peur sévissait.

2585 Alors, vous n'avez pas idée des présentations que nous avons faites, elle et moi. Elle est un petit peu plus âgée que moi. Nous étions présentes le jour et le soir pour recevoir les gens. Vous n'avez pas idée du nombre de personnes que nous avons convaincues de ne pas aller signer le registre à la simple présentation des deux maquettes que j'avais été cherchées à Verdun.

2590 Alors, malheureusement, ce qui devait arriver est arrivé. Et les parents ne pouvaient pas, les parents, à cause de la réalité des parents, ne pouvaient pas faire de présentation. Et les personnes qui sont retraitées, malheureusement, ont tout le temps de la terre pour vaquer à leurs occasions et en faire plus que les parents.

2595 En dernier, le troisième... et heureusement, avec notre député provincial, monsieur Henri-François Gauthier, le 13 juin 2012, pour une des premières fois dans l'histoire de l'Assemblée nationale, tous les députés de tous les partis confondus ont voté oui à l'amendement de l'article 89 dans la Loi 69 et, ça, pour faire changer la dame qui a parlé avant moi, qui fait partie de Québec Solidaire, bien, son chef monsieur Khadir, Amir Khadir a voté pour l'amendement de la Loi.

2600

Donc, il faut accepter, la démocratie pour une fois a vraiment, vraiment parlé.

En conclusion, étant donné que les politiques gouvernementales - et c'est là-dessus que je veux préciser - les politiques gouvernementales provinciales sont axées sur les besoins des

2605 familles afin d'augmenter notre taux de natalité très bas en comparaison du vieillissement de la population du Québec en étant le deuxième plus élevé au monde après le Japon.

Étant donné que les enfants d'aujourd'hui sont nos entrepreneurs, nos professionnels et nos décideurs politiques de demain. Étant donné que les parents, les enfants et les enseignants travaillant dans les conditions de l'école primaire actuelle souffrent. Nous en avons parlé ce soir.

2610 Étant donné que la demande pour la deuxième école et la subvention de 10.5 M\$ existe depuis le 5 avril 2011. Ne trouvez-vous pas que la saga a assez duré et qu'il est plus que temps d'agir et d'accepter le projet du triangle tel que soumis par l'arrondissement de Verdun et accepté par la commission scolaire Marguerie-Bourgeoys. Parce qu'il n'y a pas d'autres alternatives à court terme.

2615 L'Association des familles de L'Île-des-Sœurs travaillera certainement à trouver des solutions pour amélioration sur certains détails déjà soumis lors des consultations publiques de juin dernier.

2620 Les parents, vous savez, ils fonctionnent toujours en mode solution dans leur conciliation travail-famille. Il ne faut jamais oublier ça. On en a parlé plus tôt.

2625 Si l'école n'est pas construite pour septembre 2014, je peux vous dire, il y a déjà des parents qui ont quitté. Sur ma rue, seulement sur ma rue, il y a 13 pancartes, ce sont des condos à trois étages, il y a des familles partout dans ces condos-là, il y a 13 pancartes de condos à vendre. Parce que, pourquoi? À cause de la problématique entourant l'école. On veut le meilleur pour nos enfants.

2630 Et en terminant, je vous demande humblement d'écouter les cris du cœur des parents épuisés et des enfants ayant droit à une éducation valable dans un environnement scolaire adéquat et à court terme. Puisque ce sont eux, les enfants, qui représentent notre vrai développement durable à L'Île-des-Sœurs, et non les personnes âgées des Verrières, parce que c'est avec ces personnes-là que j'ai fonctionné. Loin de moi l'idée de discriminer les personnes

2635 âgées versus les enfants, mais il faut se rendre à l'évidence et rester honnête avec soi-même dans une société vieillissante. Et j'en fais partie, moi, à 65 ans.

2640 Vous pourrez lire les trois lettres de monsieur Gautrin, en octobre, qui avaient été adressées justement aux gens des zones contiguës et spécifiquement les Verrières, pour leur demander de ne pas aller signer le registre. Monsieur Samuel Gewurz, président de la Corporation Proment à ce même niveau. Il y a des paragraphes qui sont beaucoup plus spécifiques.

2645 Et aussi, un de nos collègues parents qui habite la zone limitrophe aux gens des Verrières, parce que la petite école que nous voulions construire sur le terrain à chiens et le parc à stationnement, bien, cette petite même école, et monsieur, vous pourrez lire, vous l'avez lu certainement dans la lettre de monsieur Samuel Gewurz, on peut en mettre. Ils sont privilégiés avec les terrains qu'ils ont en arrière. Et il y a huit écoles que nous pouvons placer, la même grandeur d'école, sur leur terrain. Ils n'ont pas besoin d'aller dans le parc de la Fontaine.
2650 D'ailleurs, c'est un parc qui est toujours vacant.

Pour terminer, ces mêmes opposants, que ce soit l'APRIDS ou le CDDIDS, ils sont encore devant vous aujourd'hui pour dire de ne pas, de refuser le projet de la deuxième école.

2655 Moi personnellement, pour faire affaire, je travaille avec les enfants, je voyage. Le petit Nicolas qui a quatre ans, depuis trois ans, je pars de la rue, près du club marin de la rue de la Noue, je marche à travers la forêt et je me rends au CPE à côté de l'école. Je fais ça l'été et l'hiver. Alors, ça va être beaucoup moins terrible d'aller à son école qui sera au triangle.

2660 Alors, il faut écouter les enfants de L'Île-des-Sœurs, c'est eux qui ont le droit d'avoir cette école. Et juste la dernière phrase, une citation de Balzac : « La famille sera toujours la base des sociétés. »

2665 Alors, je vous remercie pour votre attention. J'attends vos questions.

PRÉSIDENT :

Merci beaucoup, Madame.

2670 **Mme NICOLE BRODEUR, commissaire :**

Merci beaucoup, Madame Leroux. Moi, j'ai une question de précision. Dans votre mémoire, vous indiquez, peut-être que c'est la formulation qui m'a laissé cette interrogation-là. À la deuxième page dans le deuxième paragraphe, vous parlez d'émigration. Vous indiquez entre
2675 autres que :

« La pondération des enfants à l'école primaire est d'environ 56% émigrants parlant une autre langue que le français à la maison. »

2680 Est-ce que c'est 50% des enfants qui sont émigrants et qui parlent une autre langue ou encore 50% des enfants émigrants allant à l'école dont la langue maternelle n'est pas le français?

Mme JACLINE LEROUX :

2685

De plus en plus maintenant, à cause du fait que l'émigration arrive ici à L'Île-des-Sœurs et elle entre principalement par les Structures Métropolitaines, parce que c'est de la location, ils n'ont pas les moyens de s'acheter des condos ou des maisons jumelées. À l'école, bien, c'est pour ça que nous avons des classes d'accueil parce qu'il faut qu'ils apprennent le français avant
2690 d'être intégrés aux classes régulières.

Alors, même chez moi, et c'est vrai. Et même chez moi, dans mon étage, au troisième étage, j'ai un couple de Russes, et le petit Sacha, quand il est arrivé, il parlait russe à la maison, mais maintenant il parle français et même mieux que beaucoup de certains québécois. Il est
2695 maintenant ici à l'école. Il a fait sa maternelle dans une classe d'accueil.

Mme NICOLE BRODEUR, commissaire :

2700 Mais c'est 56% des enfants émigrants qui ne parlent pas le français. C'est ça que je dois comprendre?

Mme JACLINE LEROUX :

2705 Oui. Bien, en fait qui ne parlent pas... non, ce que je dis, c'est qu'ils ne parlent pas... que la langue maternelle...

Mme NICOLE BRODEUR, commissaire :

2710 Voilà, la langue maternelle n'est pas le français.

Mme JACLINE LEROUX :

La langue maternelle à la maison n'est pas le français.

2715 **Mme NICOLE BRODEUR, commissaire :**

Parfait, ça va. Merci.

PRÉSIDENT :

2720 Je vous remercie beaucoup, Madame. En droit de réplique, j'inviterais les représentants de la commission scolaire et de l'arrondissement, s'ils avaient des points de correction ou de faits à rétablir.

2725 Vous êtes, madame, de la commission scolaire?

Mme ANDRÉE CHAMPOUX :

2730 Non. Je suis Andrée Champoux, je suis élue ici à L'Île-des-Sœurs. J'aurais une question plus qu'un point, parce que je ne voudrais pas prétendre que je peux répondre à des choses qu'a déposé...

PRÉSIDENT :

2735 Vous êtes de l'arrondissement, Madame?

Mme ANDRÉE CHAMPOUX :

2740 Oui.

PRÉSIDENT :

D'accord. Si vous voulez vous présenter ici au micro, s'il vous plaît.

2745 **Mme ANDRÉE CHAMPOUX :**

Je ne veux pas excéder la soirée, là.

PRÉSIDENT :

2750 Non, mais dans la procédure de l'Office de consultation, il est prévu qu'à la fin de chacune des soirées d'audition des mémoires, qu'il y a un moment pour rectifier certains faits ou certaines allégations qui auraient été posées. Donc, si votre intervention porte sur des rectifications, vous êtes au bon endroit.

2755

Mme ANDRÉE CHAMPOUX :

2760 Oui, les choses que j'aurais à poser en fait, c'est sur... mon nom est Andrée Champoux,
je suis conseillère d'arrondissement ici à L'Île-des-Sœurs, donc élue à Verdun. Moi, mes
questions portent sur la façon dont vous... j'ai entendu plein de choses. J'étais là aux deux
séances d'information, j'étais là hier soir. Je n'étais malheureusement pas là cet après-midi. Je
suis là ce soir. Et j'entends plein de choses qui suscitent en fin de compte des hochements de
2765 tête. Il y a des gens qui sont d'accord, pas d'accord. Vous recevez plein d'information dans les
mémoires.

Je suis une démocrate. Je comprends, tous les points de vue sont valables. Ce n'est pas
une question de prendre position, mais l'information que vous recevez à l'effet, par exemple
quelqu'un a dit tantôt qu'il y a un autobus scolaire à l'école où il y a 1 000 élèves. C'est bien sûr
2770 qu'il n'y a pas un autobus scolaire. C'est un détail, ce n'est pas important. Je ne pense pas que
ça va influencer votre décision.

Mais il y a beaucoup d'information que vous recevez. Comment faites-vous, et moi je me
demande, le processus de décision. Parce que cette décision-là aura beaucoup d'impacts, pas
2775 votre décision, mais votre recommandation ou votre rapport. Comment faites-vous pour vous
assurer que l'information que vous recevez est véridique?

Moi, je voudrais savoir ça, parce qu'on reçoit plein, je reçois moi-même, en assistant aux
séances, plein d'information. Je prends des notes, je vais vérifier. Il y a des choses auxquelles je
2780 ne pourrais pas répondre ce soir. Mais en tant que citoyenne, j'en parle en tant que citoyenne,
puis je pense qu'en tant qu'élue je suis responsable de m'assurer que l'information que vous
recevez, c'est de l'information qui est pertinente et surtout véridique.

PRÉSIDENT :

2785 Alors, soyez rassurée, la commission a déjà fait un travail important avant même les
soirées d'information. La commission a rencontré individuellement la commission scolaire et

l'arrondissement pour éclaircir un certain nombre de questions. On a tenu deux soirées d'information où on a aussi partagé avec les citoyens, cette information.

2790

Les citoyens, aujourd'hui, sont en mode d'expression de leur opinion. C'est sûr qu'il y a des opinions contradictoires. Les gens peuvent avoir des positions très différentes, des informations différentes. On est là aussi pour les entendre.

2795

Mais soyez assurée, puis moi c'est ce qui me fascine dans ce métier, disons, qui est associé à toute la consultation publique, chaque citoyen qu'on entend, les 200 mémoires qu'on a reçus, vous savez que c'est 10% de l'ensemble de tous les mémoires que l'Office de consultation aurait reçus dans son histoire, dans le dossier de l'école ici.

2800

Donc, on apprend énormément de choses. Il y a énormément de croisement d'information. On n'est pas dans les détails. Ce qu'on a besoin de comprendre, c'est dans quelle situation ce dossier-là s'est placé. C'est sûr qu'on va regarder l'histoire. On a l'occasion aussi, avec nos analystes, ici à l'Office on est très, très bien entouré avec des analystes, des gens qui vont aller chercher l'information complémentaire qu'on a besoin.

2805

Donc, soyez sans inquiétude, la commission est très outillée pour faire la différence entre le vrai et le faux.

Mme ANDRÉE CHAMPOUX :

2810

Parce que je ne m'oppose pas en faux contre un ou l'autre, ou des gens qui sont intervenus. Mais je me dis, en fait, il y a énormément d'information que vous recevez avec patience, et je vous félicite de tout ça. Mais je pense que c'est un projet qui dure justement depuis... un projet qui est débuté depuis 2011 et il y a énormément d'information qui est divulguée. Et ça a fait vraiment une scission dans la population. Et je pense que, de part et d'autre, les pendules devraient être remises à l'heure. Et puis on ne peut pas baser une décision aussi importante sur des informations qui sont erronées.

2815

C'est juste la question que je me posais.

2820

PRÉSIDENT :

Le droit de rectification qui est offert autant à la commission scolaire qu'à l'arrondissement pour rétablir des faits, donc, à partir du moment où vous entendez aussi ce que nous on entend, s'il y a des informations que vous souhaitez rectifier, vous pouvez le faire par écrit, l'Office va le recevoir. C'est des informations aussi qui seront placées sur le site Internet de l'Office.

2825

Donc, c'est aussi la responsabilité de la commission scolaire et de l'arrondissement de rectifier certains faits ou de nous informer d'éléments qui auraient pu être interprétés différemment par certains citoyens de la population.

2830

Donc, c'est le but justement de ce droit de rectification là.

2835

Mme ANDRÉE CHAMPOUX :

Je vous remercie.

PRÉSIDENT :

2840

Merci, Madame. Bonsoir. Alors, la commission va ajourner. Oui, excusez-moi, oui, Monsieur de l'arrondissement?

2845

On est vraiment au droit de rectification. Donc, on doit s'employer strictement à des faits. On n'est pas à l'étape des commentaires et on ne veut surtout pas partir des débats. On est strictement à l'étape de rectifier certains faits.

2850 **M. BENOÎT MALETTE :**

Oui, Benoît Malette, chef de la division de l'urbanisme à l'arrondissement de Verdun. Une seule rectification. Il y a plein de choses qui se sont dites effectivement, ce soir. Mais il y a une chose qui était, que je considère quand même assez gros, qui a été dite, qui est faux, qui est à l'effet que la troisième école potentielle serait construite en 2020 dans le parc de la Fontaine. Nous n'avons jamais mentionné cette possibilité-là.

Nous sommes au niveau de la deuxième école en ce moment, et c'est très clair qu'au niveau de la troisième... dès que la deuxième, on a fini de la planifier, on embarque sur la troisième. Mais il n'a jamais été... on n'a rien dans nos cartons, on n'a rien d'écrit, on n'a rien à l'effet qu'une troisième école serait dans le parc de la Fontaine.

PRÉSIDENT :

Merci beaucoup, Monsieur. Alors, la commission va ajourner. Alors, on est de retour ici au centre Elgar, demain soir à 19 h pour poursuivre nos séances d'audition des mémoires.

Bonne soirée à tous et merci d'avoir été présents.

2870 **AJOURNEMENT**

* * * * *

2875

2880

Je soussignée, YOLANDE TEASDALE, sténographe officielle, certifiée sous mon serment d'office que les pages qui précèdent sont et contiennent la transcription exacte et fidèle des propos recueillis par moi au moyen du sténomasque, le tout selon la loi.

ET J'AI SIGNÉ :

2885

Yolande Teasdale, s.o.